



■	AVANT-PROPOS	9
■	INTRODUCTION	11
Partie I : CONNAITRE LA PROVINCE		13
■	I.1. – LA TERRE ET LES HOMMES	15
	I.1.1. Situation géographique	15
	I.1.2. Géographie physique	15
	I.1.3. Découpage administratif	16
	I.1.4. Géographie humaine	18
■	I.2. – L’HISTOIRE ET LA CULTURE	21
	I.2.1. Bref rappel historique	21
	I.2.2. Quelques figures de l’histoire de la province	21
	I.2.3. Les religions et rites traditionnels	22
	I.2.4. Les langues de la provinces	24
Partie II : INFORMATIONS SOCIALES		25
■	II.1. – LA SANTE	27
	II.1.1. Les Infrastructures et le personnel	27
	III.1.2. Les activités de santé maternelle et infantile	30
■	II.2. – L’EDUCATION	32
	II.2.1. Le préscolaire	32
	II.2.2. Le primaire	33
	II.2.3. Le secondaire	36
	II.2.4. La formation professionnelle	38
■	II.3. – L’EMPLOI	41
	II.3.1. L’emploi dans le secteur privé	41
	II.3.2. L’emploi dans le secteur public	41

■	II-4- LES AFFAIRES SOCIALES ET LA FAMILLE	46
	II.4.1. Les affaires sociales	46
	II.4.2. La Famille	47
■	II.5. – L'ENVIRONNEMENT	48
	II.5.1. L'assainissement	48
	II.5.2. La gestion des ressources naturelles	49
Partie III – INFORMATIONS ECONOMIQUES		51
■	III-1 LES INFRASTRUCTURES ET LES SERVICES PUBLICS	53
	III.1.1 Les infrastructures de communication	53
	III.1.2 Les services publics	55
■	III.2. – LES SECTEURS PRODUCTIFS	57
	III.2.1 La forêt et les industries du Bois	57
	III.2.2 L'agriculture, l'élevage la pêche et la chasse	61
	III.2.3 La production et la distribution d'électricité et d'eau	69
	III.2.4 L'hôtellerie, la restauration et le tourisme	71
	III.2.5 Les postes et télécommunications	76
	III.2.6 Le commerce	77
	III.2.7 Les mines	79
	III.2.8 Les banques	79
	III.2.9 Les Bâtiments et Travaux et Publics	80
	CONCLUSION	81

- Tableau 1** : Organisation administrative de l'Ogooué Lolo
- Tableau 2** : Présentation des peuples de la province
- Tableau 3** : Présentation des sous groupes ethniques par département
- Tableau 4** : Population de la province
- Tableau 5** : Répartition de la population par département
- Tableau 6** : Infrastructures sanitaires
- Tableau 7** : Personnel de santé par type dans le service public
- Tableau 8** : Consultations dans les SMI
- Tableau 9** : Taux de couverture vaccinale dans le cadre du PEV
- Tableau 10** : Dépistage et suivi de la malnutrition
- Tableau 11** : Récapitulatif des effectifs du primaire en 2012
- Tableau 12** : Taux d'occupation des salles de classe
- Tableau 13** : Ratio des filles sur les effectifs total du primaire
- Tableau 14** : Récapitulatif des résultats des au CEPE
- Tableau 15** : Evolution des effectifs dans le secondaire général en Ogooué Lolo
- Tableau 16** : Taux d'occupation des salles de classe
- Tableau 17** : Part des filles dans l'effectif total
- Tableau 18** : Ratio élèves enseignants au secondaire
- Tableau 19** : Récapitulatif des résultats du BEPC
- Tableau 20** : Récapitulatif des Résultats au BAC
- Tableau 21** : Structures de formation au CFPP/EPAM
- Tableau 22** : Effectifs au CFPP
- Tableau 23** : Effectifs à l'EPAM
- Tableau 24** : Résultats
- Tableau 25** : Effectifs des agents par catégorie
- Tableau 26** : Evolution de la masse salariale par catégories (en MFCFA)
- Tableau 27** : Effectifs et masse salariale par catégories de la Lolo Bouenguidi
- Tableau 28** : Effectifs et masse salariale par catégories de Mulundu
- Tableau 29** : Effectifs et masse salariale par catégories de l'Offoué Onoye
- Tableau 30** : Effectifs et masse salariale par catégories de la Lombo Bouenguidi
- Tableau 31** : Effectifs et masse salariales par Commune.
- Tableau 32** : Paiement des allocations aux handicapés en MFCFA
- Tableau 33** : Statistiques provinciales globales du personnel des affaires sociales

- Tableau 34** : Nombre d'enfants des haltes garderies
- Tableau 35** : Effectifs des Educatrices et femmes de charge des haltes Garderies
- Tableau 36** : Itinéraires Koulamoutou vers les départements
- Tableau 37** : Tarif du transport routier au départ de Koulamoutou en 2012
- Tableau 38** : Permis constitutifs des CPAET en ha
- Tableau 39** : Permis constitutifs des CFAD en ha
- Tableau 40** : Production annuelle de grumes
- Tableau 41** : Unités de 1^{ère} transformation dans la province en 2012
- Tableau 42** : Production d'usines (m³)
- Tableau 43** : Volume commercialisé (m³)
- Tableau 44** : Unités de la 3^{ème} transformation du bois dans la province en 2012
- Tableau 45** : Récapitulatif du périmètre maraîcher de Koulamoutou
- Tableau 46** : Prix de vente pratiqués au périmètre de Pointe Claire en 2012
- Tableau 47** : Effectif total des producteurs par culture dans la province
- Tableau 48** : Effectifs des producteurs par nationalités, sexe et par classe d'âge
- Tableau 49** : Production de cacao en tonnes
- Tableau 50** : Achat de café en tonnes
- Tableau 51** : Superficies des plantations en ha
- Tableau 52** : Effectifs des planteurs
- Tableau 53** : Evolution de l'assistance technique aquacole
- Tableau 54** : Station piscicole de Koulamoutou
- Tableau 55** : Nombre d'abonnés SEEG en 2011
- Tableau 56** : Répartition géographique des magasins Ceca Gadis
- Tableau 57** : Indicateurs d'activité du commerce général en Ogooué Lolo en MFCFA
- Tableau 58** : Quelques opérateurs économiques effectuant des Travaux dans les BTP en Ogooué Lolo

- Photo 1 :** *Vue de Notre Dame de la Salette*
- Photo 2:** *Mbandja dans un village en allant vers PANA*
- Photo 3:** *Vue du Centre Hospitalier Régional Paul MOUKAMBI*
- Photo 4 :** *Calendrier de vaccination à l'entrée du SMI*
- Photo 5 :** *Élèves dans une salle de classe*
- Photo 6 :** *Vue de l'Hôtel de Ville de Koulamoutou*
- Photo 7 :** *Vue de face de la Brigade de pêche de Lastourville*
- Photo 8 :** *Poisson salé*
- Photo 9 :** *Tas de poissons frais*
- Photo 10 :** *Arrivée d'un pêcheur*
- Photo 11 :** *Borne fontaine dans un village*
- Photo 12 :** *Vue du Motel BIKI à Koulamoutou*
- Photo 13 :** *Intérieur d'une chambre de la Résidence hôtelière Paul NDAMA*
- Photo 14 :** *Vue du restaurant de la résidence hôtelière Paul Ndama*
- Photo 15 :** *Vue du complexe hôtelier Bichi sur le fleuve Lolo*
- Photo 16 :** *Agence Gabon Telecom*
- Photo 17 :** *Vue d'une structure commerciale de Koulamoutou*

- ASC** : Autorisation Spéciale de Coupe
BAC : Baccalauréat
BEPC : Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BGD : Banque Gabonaise de Développement
BTP : Bâtiment et Travaux Publics
CAISTAB : Caisse de Stabilisation et de Péréquation
CEPE : Certificat d'Etudes Primaire Elémentaires
CES PM : Collège d'Enseignement Secondaire Paul MOUKAMBI
CFAD : Concession Forestière sous Aménagement Durable
CFPP : Centre de Formation Professionnel et de Perfectionnement
CPAET : Convention Provisoire d'Aménagement, d'Exploitation et de Transformation
DAP : Direction d'Académie Provinciale
DGEFP : Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale
DPEFOL : Direction Provinciale des Eaux et Forêts de l'Ogooué Lolo
DRS : Direction Régionale de la santé
EPAM : Ecole Privé des Arts et Métiers
IGAD : Institut Gabonais d'Appui au Développement
IPPA : Inspection Provinciale de Pêches et d'Aquaculture
LEJSM : Lycée d'Etat Jean Stanislas MIGOLET
LCNDS : Lycée Catholique Notre Dame de la SALETTE
LPJAB : Lycée Public Jean Arsène BOUNGUENDZA
LCMI : Lycée Célestin MOUKODOUM ITTAH
LPJH : Lycée Privée Jeanne PAHO
LPMM : Lycée Privé MOUTOU MAMBOU
ND : Non Déterminé
PEV : Programme Elargi de Vaccination
PGG : Permis de Gré à Gré
PME/PMI : Petite et Moyenne Entreprise/ Petite et Moyenne Industrie
PRODIAG : Projet de Développement et d'Investissement Agricole au Gabon
SBL : Société des Bois de Lastourville
SEEG : Société d'Energie et d'Eau du Gabon
SNBG : Société Nationale des Bois du Gabon
TBE : Tableau de Bord de l'Economie

Le décret 1207/PR du 17 novembre 1977 portant création et organisation de la Direction Générale de l'Economie (DGE) lui confère, entre autres missions, celle de la promotion de l'économie nationale.

En 1994, la DGE a initié l'étude «Economie provinciale». Il s'est agi de mettre à la disposition du Gouvernement, des décideurs économiques et politiques, des étudiants et chercheurs ainsi que des investisseurs et d'autres personnes intéressées, l'information socio-économique la plus fine possible sur chacune des neuf provinces que compte le Gabon.

Le vote de la loi 15/96 du 6 juin 1996 sur la décentralisation a conforté cette réflexion. A cet effet, un rapport annuel détaillé propre à chaque province devrait être présenté au Gouvernement et aux autorités locales, compte tenu des prérogatives conférées à ces dernières par ladite loi.

La présente publication est la réponse à la demande des autorités politiques et administratives dans le but de mieux cerner les réalités économiques de chaque province.

Les informations contenues dans le présent document découlent de la collaboration permanente des services de la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale (DGEPPF) avec les opérateurs économiques, les autres administrations et les opinions informées, au travers des différentes enquêtes et entretiens réalisés puis complétés par les recherches de la Cellule « promotion de l'économie provinciale ».

Nous remercions tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration de ce document, notamment le Gouverneur, les préfets, les Présidents des Conseils municipaux et Départementaux, les Administrations publiques et les opérateurs économiques. Qu'ils trouvent ici, l'expression de notre profonde gratitude, avec l'espoir d'une collaboration toujours plus soutenue.

Située au centre du Gabon, la province de l'Ogooué-Lolo, d'une superficie de 25 380 km², a pour chef lieu Koula-Moutou. Elle est limitée au Sud par le Congo, au Nord par l'Ogooué – Ivindo, à l'Ouest par la Ngounié et à l'Est par le Haut – Ogooué. Les ressortissants de cette province sont les Logovéens. La province de l'Ogooué – Lolo est subdivisée en quatre (4) départements et quatre (4) districts.

La situation de la province se caractérise sur le plan sanitaire par :

- un grand nombre d'infrastructures sanitaires qui sur le plan opérationnel connaissent des difficultés liées à l'obsolescence du matériel médical et à la vétusté de certains locaux ;
- un personnel de santé insuffisant et inégalement réparti ;
- le manque de médicaments.

Sur le plan éducatif, outre le cycle primaire et pré-primaire qui est très présent dans tous les départements, on note l'existence d'un établissement secondaire technique à Koula-Moutou et de plusieurs lycées et collèges d'enseignement secondaire général publics et privés, dans tous les départements de la province. Il est à souligner que ces structures, ainsi que le personnel qui y exerce, demeurent insuffisants dans certaines localités, compte tenu de l'accroissement des effectifs.

La situation économique se caractérise par la domination du secteur forêt et industrie du bois qui reste le plus grand pourvoyeur d'emplois. Le commerce de gros reste aux mains des grands groupes, tandis que celui de détail est détenu par les expatriés.

Les autres secteurs bien que présents, demeurent insignifiants au regard des potentialités dont regorge la province. En effet, la province présente les atouts suivants :

- la présence des mines ;
- une forêt riche en diverses essences ;
- un sol favorable à l'agriculture ;
- la possibilité de pratiquer l'élevage ;
- un large éventail de sites touristiques.



**CONNAITRE
LA PROVINCE**

PARTIE

1

La province de l'Ogooué-Lolo est située au centre du Gabon. Cette partie présente les peuples qui y résident, leurs cultures, ses caractéristiques géographiques et son histoire.

I.1. – LA TERRE ET LES HOMMES

I.1.1. - Situation géographique

La province de l'Ogooué-Lolo avec une superficie de 25 380 km² a pour chef lieu Koulamoutou. L'Ogooué-Lolo est limitée au Sud par le Congo, au Nord par l'Ogooué-Ivindo, à l'Ouest par la Ngounié et à l'Est par le Haut-Ogooué.

I.1.2. - Géographie physique

Zone de grande forêt et au relief très montagneux, l'Ogooué-Lolo tient son nom des deux principaux fleuves qui arrosent la région : l'Ogooué à Lastourville et la Lolo à Koulamoutou.

La province de l'Ogooué Lolo part des fleuves Leyou à l'Est jusqu'au fleuve Offoué à l'Ouest. Sa limite Est se caractérise par une bande de savane allant du Nord au Sud. Quant à l'Ouest on retrouve une chaîne de montagnes dont la plus haute est le Mont lboundji qui mesure 1575 mètres d'altitude. C'est le point culminant du Gabon.

Cette province est traversée par de nombreux cours d'eau. Le centre de la province est principalement arrosé par la Lolo et ses affluents. L'Ouest et l'Est quant à eux sont baignés par la Lébiyu, l'Offoué et leurs sous-affluents.

L'Ogooué Lolo, à l'instar des autres provinces du Gabon, est soumise à un climat équatorial chaud et humide. La température moyenne varie ente 24 et 25°C tout au long de l'année. Deux saisons sèches, de mai à septembre puis de décembre à janvier, alternent avec des saisons humides le reste des mois.

CONNAITRE LA PROVINCE

On observe une pluviométrie assez importante à cause de l'influence du couvert forestier, de l'ordre de 6 m/s, occasionnant des précipitations moyennes annuelles qui atteignent les 1800 mm.

I.1.3. - Découpage administratif

L'Ogooué-Lolo compte quatre départements et quatre districts.

Tableau 1 : Organisation administrative de l'Ogooué-Lolo

Départements	Chef-lieux	Districts	Cantons
Lolo – Bouenguidi	Koulamoutou	Popa	Bouenguidi-Moualo Basse-Lombo Lolo-Wagna Moualo-Onoye
Mouloundou	Lastourville	Ndangui	Léyou Ogooué aval Ogooué amont Poungui Lassio-Sebe
Lombo - Bouenguidi	Pana	Matsatsa	Haute Lombo Haute Bouenguidi
Offoué – Onoye	Iboundji	Dienga	Offoué Onoye

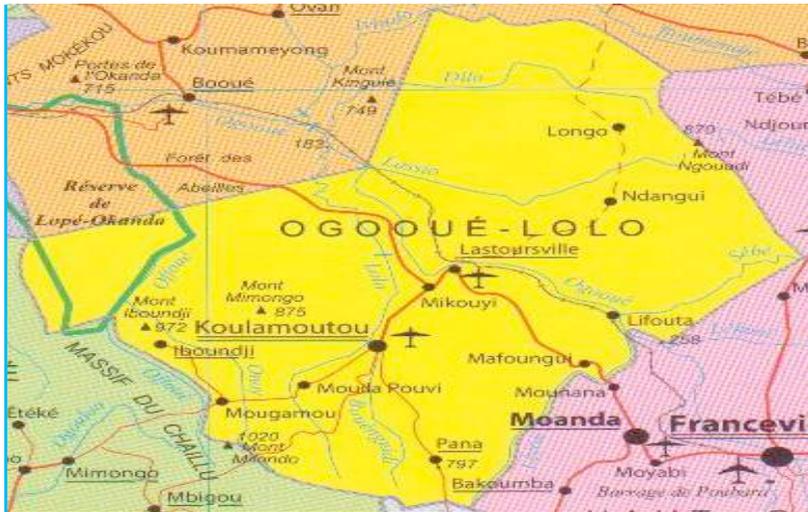
Source : Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

De son nom d'origine Mibâmbou, le district de Popa est situé à 75 km de Koulamoutou sur la route qui relie Koulamoutou et Mbigou.

Le district de Matsatsa quant à lui, se trouve sur la route qui relie Lastourville et Mounana. Par contre celui de Ndangui se trouve à 70 km de Ndangui village entre Okondja et Lastourville.

Le district de Dienga est situé à 57 km de Pana sur la route qui mène au Congo. Grâce à une route faite en 1970, Dienga est relié au Haut-Ogooué par Bakoumba.

Tous ces districts ont été créés en 1993. Pana, située à 82 km de Koulamoutou et Iboundji à 115 km à l'Ouest de Koulamoutou, sont devenues des communes en 1996.



CARTE D'IDENTITÉ DE LA PROVINCE

-  Chef lieu de la province : Koulamoutou
-  Superficie : 25 380 km²
-  Habitants : Logovéens
-  Principaux produits : Or, Bois

CONNAITRE LA PROVINCE

I.1.4. - Géographie humaine

Les peuples et leurs localisations

La province compte 16 sous – groupes ethniques qu'on peut classer en 5 groupes :

- les Métiè-Mbere ;
- les Sira-Punu ;
- les Macona-Mangoté ;
- les Mena-Membè ;
- les Babongo.

Les logovéens appartiennent au groupe Bantou. Comme dans le reste du Gabon les pygmées ou Babongo sont considérés comme les premiers habitants de la province.

On note par ailleurs la présence, au sein de la population logovéenne, des communautés étrangères issues de l'Afrique de l'Ouest et même de l'Asie.

Tableau 2 : Présentation des peuples de la province

Groupes	Sous – groupes ethniques
Métiè – Mberé	Nzebi, Adouma Tsengi Ambamba Awandji
Makona-Mangoté	Ungum ou Akele Ndasha Shake Ndambomo Shamiyi Asisiwu Mbawin Kota
Sira-Punu	Masangu
Mena-Membè	Pove Simba
Babongo	Babongo

Source : RGPH 1993

Tableau 3 : Présentation des sous-groupes ethniques par département

Département de la Lolo Bouenguidi		
Sous groupes	Origines	Cantons ou des Terres occupées
Nzebi	Locale	Canton de la Basse Lombo Canton de la Bouenguidi-Moualo Canton de la Moualo-Onoye
Tsengi Masangu	Locale	Canton de la Moualo-Onoye Canton de la Moualo-Onoye
Pové	Locale	Canton de la Lolo Wagna Canton de la Bouenguidi-Moualo
Babongo	Locale	Canton de la Bouenguidi-Moualo
Divers	Afrique, Europe	Koulamoutou
Département de Mulundu		
Awandji	Locale	Canton Pongui, Terres Lecondo-Boundji, Badya
Nzebi	Locale	Canton Leyou sauf terre Lekoudi
Bakota	Locale	Canton de la Lassio
Aduma Bungum Shake	Locale	Terre Doumé et Boundji, Terre Lekoudi et Mouvodi ,Terre Bambi, Boudjoumba, Makadum, Boundji, Doumé, Sébé, Lekoudi
Ambamba	Locale	Terre Mitoubi-Dambi, Lekoudi
Shamaye	Locale	Terre Lekoudi
Assissehou	Locale	Terre Boundji et Mitoubi
Ndasha	Locale	Terre Sébé et Lekoudi
Babinga	Locale	Canton Pongui
Babongo	Locale	Lastourville Ndangui
Divers	Afrique, Europe, Asie	Lastourville Ndangui
Département de la Lombo Bouenguidi		
Nzebi	Locale	Canton Haute Lombo Canton Haute Bouenguidi
Babongo	Locale	Canton Haute Bouenguidi
Divers	Afrique, Asie	Pana

CONNAITRE LA PROVINCE

Département de l'Offoué-Onoye		
Masangu	Locale	Canton Offoué Terre Mondjo Terre Boundzanga, Canton Onoye, Terre Kouma, Ibala, Boukougou, Dighaba
Pové	Locale	Canton Offoué, Terre Mbadi, Terre Boundzanga, Canton Onoye Terre Boukoundou
Nzebi	Locale	Canton Onoye, Terres Dighaba, Boukougou
Bungum	Locale	Canton Offoué Terre Mbadi
Simba	Locale	Canton Offoué
Babongo	Locale	Canton Offoué, Canton Onoye
Divers	Afrique, Europe, Asie	Iboundji

Source : Direction Générale de l'Aménagement du Territoire

Démographie

A l'image de l'augmentation de la population Gabonaise au fil du temps, celle de l'Ogooué-Lolo a connu une tendance similaire.

Tableau 4 : Population de la province

Province	Superficie	Population résidente en 1960	Population résidente en 1993	Densité en 1960	Densité en 1993
Ogooué-Lolo	25 380	36 792	42 825	1,4	1,7
Gabon	267 667	448 564	1 014 976	1,7	3,8

Source : RGPH 1993

D'après les statistiques du Ministère de la santé, la répartition en 2005 de la population de la province est la suivante :

Tableau 5 : Répartition de la population par département

Province et Départements	Populations estimées
Ogooué Lolo	64534
Lolo Bouenguidi (Koulamoutou)	26630
Mouloundou (Lastourville)	26036
Lombo – Bouenguidi (Pana)	6397
Offoué Onoye (Iboundji)	5471

Source : MSP 2005

Inégalement repartis sur l'ensemble du territoire, les logovéens sont plus nombreux à Mouloundou et dans la Lolo Bouenguidi. Cette situation s'expliquerait par la concentration des activités économiques surtout commerciale et forestière.

La richesse forestière et la faible population de la province sont à l'origine de l'attrait qu'elle exerce sur les candidats à l'immigration.

I.2. - L'HISTOIRE ET LA CULTURE

I.2.1. - Bref rappel historique

La province de l'Ogooué-Lolo appelée « région des Aduma » de 1882 à 1953 et dont le chef lieu était Maddville puis Lastourville s'appellera région de l'Ogooué-Lolo à partir de 1953. Cette province porte les noms des deux principaux fleuves qui arrosent la région : l'Ogooué à Lastourville et la Lolo à Koulamoutou.

C'est en 1949 que le chef lieu de la région est transféré à Koulamoutou malgré les contestations des populations de Lastourville. En Mai 1953 l'administration coloniale installée à Brazzaville décide de l'appellation « OGOOUE-LOLO ». Ce fut la naissance de la 7^{ème} région.

I.2.2. - Quelques figures de l'histoire de la province

Bamba : Chef traditionnel Awandji ; il était très hostile à l'implantation coloniale à Lastourville. Il est à l'origine de la révolte des Aduma en 1886, année de sa mort ;

Mopema : Chef traditionnel Bungum allié à Bamba ;

Wongo : Chef traditionnel et guerrier Awandji du village Bembekani sur la route de Beladi. Il est l'auteur de l'insurrection des Awandji en 1928-1929, suite à l'imposition des populations et du travail forcé. Sa stèle est érigée à la place de l'indépendance de Lastourville ;

CONNAITRE LA PROVINCE

Biboumi : Chef traditionnel Ndasas et l'une des têtes pensantes de Wongo était considéré comme un mystique ;

Lessibi : fut le lieutenant de Wongo ;

Issire Mongou : Chef traditionnel, spirituel et guerrier Masangu serait mort entre 1914 et 1915. Il fut lui aussi un opposant à l'implantation coloniale dans toute la zone de Soke et sur Konadembe ;

Ghimbi-Ghi-Pagha : chef traditionnel et guerrier Pove-Masangu qui résista à l'implantation coloniale dans la contrée Kune à Iboundji.

I.2.3. - Les religions et rites traditionnels



Photo 1: Vue de Notre Dame de la Salette

A l'origine, tous les peuples de la province étaient animistes avant l'implantation du catholicisme par les français, suivi des églises évangéliques d'obédiences protestantes américaines. La religion musulmane s'est implantée avec l'arrivée des communautés ouest africaines et magrébines.

Nonobstant l'influence de ces religions, la présence des Mbandja dans plusieurs localités reste remarquable et témoigne de la persistance des croyances traditionnelles dans la vie religieuse des logovéens.



Photo 2: Mbandja dans un village en allant vers Pana

Les cultes traditionnels des communautés de la province sont :

- **le Mungala**, rite initiatique d'obédience masculine. L'initiation concerne tous les jeunes hommes circoncis. Sa fonction principale est l'intercession auprès des défunts afin de solliciter leur protection et leur bénédiction dans les activités de production (chasse, pêche, cueillette) ou lors de la naissance des jumeaux ;
- **le Ndjobi**, culte strictement réservé aux hommes dont l'initiation se déroule dans un endroit tenu secret en forêt. Le Ndjobi est considéré comme une institution redoutable dans la lutte contre la sorcellerie. Il garantit l'ordre social et est susceptible de sanctionner par la mort tout individu nuisible à l'harmonie de la société ;
- **le Mwiri** culte masculin dont l'objet est la protection de la nature et l'apprentissage des us et coutumes qui structurent la société ;
- **le Bwiti**, rite traditionnel de référence au Gabon. Le Bwiti est un culte qui amène à la connaissance de soi et de l'Univers par l'absorption de l'iboga ou « bois sacré » ;
- **le Nyembe**, culte féminin , permet aux initiés d'accéder aux valeurs sacrées propres à l'univers des femmes. Les sanctuaires qui lui sont dévolus sont strictement interdits aux hommes.

I.2.4. - Les langues de la province

Le Français est la langue officielle dans la province auquel s'ajoutent les langues locales, notamment :

- **le Yisangu** qui est parlé par les Masangu. Cette langue a pour parent proche le Yipunu, le Yilumbu et le Gisir ;
- **le Nkélé**, il est pratiqué par des populations Akélé. C'est une langue proche de l'Ikota, du Bungom, du Wumvu, du Ndasas et du Mbahouin ;
- **l'Inzebi**, il est parlé par la communauté Nzebi, c'est une langue apparentée au Iduma, au Liwanzi, à l'Ivili de Sindara et à l'Itsengi ;
- **le Gevové** est la langue des Pouvi. Elle appartient au même groupe linguistique que le Siba, l'Okande, l'Evia, le Getsogo, le Simba.

Tous ces parlers appartiennent à la grande famille des langues Bantu. Longtemps confiné au seul domaine de la tradition orale, leur mise en écriture a été initiée par les missionnaires et le relais est repris par des linguistes professionnels.

INFORMATIONS SOCIALES

PARTIE 2

La province de l'Ogooué-Lolo a bénéficié des actions des différents gouvernements en matière sanitaire, éducative et environnementale.

II.1. - LA SANTE

Le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) est la politique autour de laquelle s'articulent les actions du gouvernement en matière de santé. Celles-ci visent l'amélioration de l'état de santé des populations par une meilleure adéquation, qualitative et quantitative, entre l'offre des prestations sanitaires et les besoins essentiels de la population. Cette politique se traduit dans la province par la présence d'infrastructures et de personnel de santé.

La couverture sanitaire de l'Ogooué-Lolo s'observe à travers les infrastructures sanitaires, le personnel de santé et les conditions d'accès des populations aux soins de santé.

II.1.1. - les infrastructures et le personnel

La répartition des infrastructures sanitaires de la province de 2010 à 2012, est la suivante :

Tableau 6 : Les infrastructures sanitaires

	2010	2011	2012
Hôpitaux	01	01	01
Centres médicaux	03	03	03
Centres de santé	05	05	05
Dispensaires	60	58	56
Infirmieries / case de santé	15	15	15
Total	84	82	80

Source : DRS

INFORMATIONS SOCIALES

Le Centre Hospitalier Régional Paul MOUKAMBI de KoulaMoutou est la structure hospitalière de référence. On y trouve différents services spécialisés dans la prise en charge des malades.



Photo 3 : Vue du Centre Hospitalier Régional Paul Moukambi

Les départements sont dotés de centres médicaux et des dispensaires dont le nombre varie en fonction de l'importance de la population.

Dans les villages ou regroupements de villages les soins sont assurés dans des cases de santé, des infirmeries ou des centres de santé. Toutefois, de nombreuses infrastructures sanitaires dans cette province, nécessitent un entretien plus soutenu.

De 2010 à 2012, le personnel de santé se compose de la manière suivante :

Tableau 7 : Personnel de santé par type dans le service public

	2010	2011	2012
Médecins, dont :	17	17	16
Généralistes	14	14	13
Chirurgiens	02	02	01
Pharmaciens	01	01	02
Techniciens Supérieurs	10	11	13
Techniciens Adjoints	15	15	15
Sages Femmes	08	08	09
Infirmiers d'Etat	30	28	28
Infirmiers Assistants	200	197	197
Aides Soignants	25	25	25
Total	305	301	303

Source : DRS

En 2012, on note pour l'ensemble de la province un médecin pour 3796 habitants.

Pour les hospitalisations, 440 lits se répartissent de la manière suivante :

- Lolo Bouenguindi : 290 lits pour une population de 26630 habitants, soit un lit pour 92 habitants ;
- Mouloundou : 50 lits pour une population de 26036 habitants, soit un lit pour 520 habitants ;
- Lombo Bouenguindi : 50 lits pour une population de 6397 habitants, soit un lit pour 128 habitants ;
- Offoué Onoye : 50 lits avec une population de 5471 habitants, soit un lit pour 109 habitants.

Au regard de ces indicateurs, il apparait un déficit d'effectifs et de matériels dans cette province.

INFORMATIONS SOCIALES

II.1.2. - Les activités de santé maternelle et infantile

L'essentiel du personnel du service de Santé Maternelle et Infantile (SMI) est composé des sages femmes, puéricultrices et infirmiers. Plusieurs activités y sont menées :

- les consultations prénatales ;
- le suivi nutritionnel des enfants de 0 à 5ans ;
- l'éducation pour la santé et les programmes de vaccination.

Les consultations pré et post natales

Aussi bien pour les femmes enceintes que pour les enfants de plus d'un an, le nombre de consultations et de consultants sont croissants tandis que l'on note une régression chez les enfants de moins d'un an.

Tableau 8 : Consultations dans les SMI

	Femmes Enceintes		Enfants de plus d'un an		Enfants de moins d'un an	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Nombre de consultants	1162	1700	04	149	1116	1069
Nombre de consultations	2452	3641	73	84	2720	2186
% Consultations	47,39	46,69	4,76	177,38	41,03	48,03

Source : DRS



Photo 4 : Calendrier de vaccination à l'entrée du SMI

Les résultats de certaines de ces activités se présentent de la manière suivante :

Tableau 9 : Taux de couverture vaccinale dans la cadre du PEV

	2010	2011	2012
BCG	79%	82%	94%
DTCP(3)	61%	66%	83%
Rougeole	51%	55%	59%
VAT	52%	58%	53%

Source : DRS

Malnutrition infantile

Tableau 10 : Dépistage et suivi de la malnutrition

Mois	2011		2012	
	01-11	12-23	01-11	12-23
Nombre d'enfants pesés	3369	104	1384	48
Nombre d'enfants malnutris dépistés	2001	95	701	24
Nombre d'enfants malnutris récupérés	2	5	ND	ND
Nombre d'enfants en cours de récupération	5	4	4	1
Nombre d'enfants référés	4	0	1	ND

Source : DRS

L'appréciation au niveau global du secteur de la santé montre que, l'offre de soins curatifs, préventifs et promotionnels de qualité reste limitée. Les équipements et les infrastructures se caractérisent par leur vétusté, l'absence de maintenance, la grande diversité des modèles et marques de matériel. En outre, les médicaments fournis gratuitement par les structures sanitaires sont peu disponibles, du fait d'une gestion peu rationnelle des stocks de médicaments.

INFORMATIONS SOCIALES

Enfin, malgré la présence des structures de formations sanitaires et scientifiques dans le pays, on enregistre toujours une insuffisance tant qualitative que quantitative des ressources humaines.

II.2. - L'ÉDUCATION

La Constitution de la République Gabonaise dispose que l'Etat garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture.

La première école de la province de l'Ogooué-Lolo fut construite par les catholiques en 1885. De la période coloniale jusqu'à nos jours, on note une évolution importante des infrastructures scolaires dans la province.

L'Ogooué-Lolo ne possède pas d'établissements d'enseignement supérieur. Depuis l'année scolaire 2004-2005, Koulamoutou est un centre d'examens du Baccalauréat du second degré. On y trouve également des structures d'enseignement professionnel.

La province est divisée en deux circonscriptions scolaires. La circonscription scolaire Nord qui couvre le département de Mouloundou et la circonscription scolaire Sud qui regroupe les départements de la Lolo-Bouenguidi, Lombo-Bouenguidi et de l'Offoué-Onoye.

On note également l'existence de trois bases pédagogiques (Matsatsa, Pana et lboundji) et de trois secteurs scolaires dont deux catholiques et un de l'alliance chrétienne.

II.2.1. - Le préscolaire

L'enseignement dans le préscolaire est assuré par le public et les privés laïcs dans des jardins d'enfants et des haltes garderies.

En 2012, la circonscription scolaire Nord compte 10 écoles dont 7 publiques et 3 privées pour 11 salles de classe, tandis que celle du Sud possède 11 écoles dont 9 publiques et 2 privées pour 19 salles de classe.

Le nombre d'enfants inscrits en 2010 est de 792 dont 360 garçons et 432 filles. En 2012, l'académie a enregistré 1007 apprenants dont 487 garçons et 520 filles.

II.2.2. - Le primaire

En 2012, la province de l'Ogooué-Lolo compte 111 écoles primaires dont 104 fonctionnelles et 408 salles de classes pour 10 902 élèves.

Tableau 11 : Récapitulatif des effectifs du primaire en 2012

Ordre d'enseignement	Garçons	Filles	Total
Public	3828	3598	7426
catholique	1193	1274	2467
Alliance chrétienne	215	219	434
Privé laïc	286	289	575
Total	5522	5380	10902

Source : DRS

INFORMATIONS SOCIALES

Au préscolaire, les filles sont plus nombreuses que les garçons. En revanche dans le primaire la tendance s'inverse.

La baisse du nombre d'élèves du primaire d'une année à une autre pourrait s'expliquer par les abandons et les déplacements des parents.



Photo 5 : Elèves dans une salle de classe

Indicateurs d'encadrement scolaire dans le primaire

Le taux d'occupation des salles de classes s'est amélioré entre 2006 et 2012, passant de 43 élèves en 2006 à 26 élèves par classe en 2012. Cependant ce ratio n'est pas valable dans les départements de la Lolo-Bouenguidi et de Mouloundou en raison de la forte concentration de la population. Soulignons que le seuil fixé par les autorités au niveau du primaire est de 45 élèves par classe dans les localités autres que Libreville et Port Gentil (50 élèves).

Tableau 12 : Taux d'occupation des salles de classe

Années	Effectif primaire	Total salles de classe au primaire	Taux d'occupation élèves / classes
2006	13 419	315	43
2007	12 814	408	31
2010	12 548	408	31
2011	12 270	408	30
2012	10 902	408	26

Source : DAP

Au regard du tableau suivant, on observe une constante du ratio nombre total de filles sur l'effectif total du primaire.

Tableau 13 : Ratio des filles sur les effectifs total du primaire

Années	Effectif Primaire	Total des filles	Pourcentage de filles
2006	13 419	6 637	49%
2007	12 814	6 214	48%
2010	12 548	6 155	49%
2011	12 270	6 004	49%
2012	10 902	5 380	49%

Source : DAP

Les études au cycle primaire sont sanctionnées par l'obtention du diplôme du Certificat d'Etudes Primaires Élémentaires (CEPE).

Tableaux 14 : Récapitulatif des résultats au CEPE

	2009	2010	2011	2012
Ensemble de la province	69,84%	39,71%	37,87%	56,32%

Source : DAP

INFORMATIONS SOCIALES

Pour l'ensemble de la province, le pourcentage d'admis au CEPE s'est détérioré entre 2009 et 2011. En effet, ce taux est passé de 69,8% à 38%. En revanche on constate une amélioration de celui-ci en 2012, soit 56,3%.

II.2.3. - Le secondaire

La province dispose d'établissements d'enseignement général et technique.

L'enseignement secondaire technique

Unique établissement d'enseignement secondaire technique, le Lycée privé Scientifique et Technologique Paul Kouya existe depuis 2010.

En 2012, le nombre d'élèves toutes filières confondues est de 268 élèves dont 214 garçons et 54 filles. On y entre sur concours en classe de seconde.

Ce lycée compte 26 enseignants dont 21 hommes et 5 femmes et parmi ces enseignants, il y a 15 nationaux et 11 expatriés.

L'enseignement secondaire général

En 2012, on recense 10 établissements d'enseignement secondaire général composés de 4 lycées et 6 collèges, pour 144 salles de classe.

Plus de la moitié des effectifs se retrouvent dans les lycées.

Tableau 15 : Evolution des effectifs dans le secondaire général en Ogooué-Lolo

Année	Total des élèves du secondaire
2010	7 072
2011	5 965
2012	5 893*

Source : DAP * Non compris les effectifs du CES Jeanne PAHO de Lastourville

Contrairement au primaire, le taux d'occupation des salles de classe, dépasse largement le seuil de 35 élèves fixé par les autorités.

Tableau 16 : Taux d'occupation des salles de classe

Année	Effectif secondaire	Total salles de classe du secondaire	Taux d'occupation élèves / classes
2010	7 072	144	49
2011	5 965	144	41
2012	5 893*	144	41

Source : DAP

De 2010 à 2011 dans tous les établissements de la province, il y a plus de garçons que de filles. Cet écart s'expliquerait entre autres par les abandons et le déplacement des parents.

Tableau 17 : Part des filles dans l'effectif total

Année	Effectif secondaire Total	Total des filles	Proportion des filles
2010	7 072	3 333	47%
2011	5 965	2 866	48%

Source : DAP

En moyenne, de 2010 à 2012, le taux d'encadrement des élèves est de 39 dans la province, supérieur à la norme de 35 recommandée par les autorités.

Tableau 18 : Ratio élèves/enseignants au Secondaire

Année	Effectif total élèves du Secondaire	Total des Enseignants	Rapport effectif /total Enseignants
2010	7 072	154	46
2011	5 965	177	34
2012	5 893*	158	37

Source : DAP

Les études du premier cycle de l'enseignement général au Gabon sont sanctionnées par l'obtention du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC). En 2012, sur 1 241 candidats 797 ont obtenu ce diplôme dont 363 filles.

INFORMATIONS SOCIALES

Tableau 19 : Récapitulatif des résultats au BEPC

	2009	2010	2011	2012
Total province	51,6%	20,8%	36,7%	64,2%

Source : DAP

Les taux de réussite au Baccalauréat dans la province de 2009 à 2012 évoluent en dents de scie.

Tableau 20 : Récapitulatif des résultats au BAC

	2009	2010	2011	2012
Total province	74,3%	49,2%	51,1%	77,5%

Source : DAP

C'est en 2010 que les résultats au BEPC et au BAC sont les plus bas.

II.2.4. - La Formation Professionnelle

La province compte deux établissements d'enseignement professionnel basé à Koula Moutou. Il s'agit :

- du Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel (C.F.P.P) ouvert en 1986, qui comprend 5 filières de formation réparties entre le tertiaire (secrétariat – comptabilité) et le secondaire (mécanique automobile, électricité industrielle, coupe et couture et menuiserie ébénisterie) ;
- de l'Ecole Privée des Arts et Métiers (E.P.A.M) qui comprend 6 filières de formation réparties également entre le tertiaire (secrétariat -bureautique et secrétariat-comptabilité) et le secondaire (hôtellerie -restauration-bars, cuisine classique, coiffure et auto-école).

Le niveau minimum de recrutement est la classe de 4^{ème} et les frais de scolarité s'élèvent à 15 000 FCFA par mois et par formation. Le nombre de salle de cours, d'ateliers et laboratoires pour les deux structures est le suivant :

Tableau 21 : Structure de formation au C.F.P.P et à l'E.P.A.M

Année	2012	
	C.F.P.P	E.P.A.M
Etablissements		
Salle de cours	05	04
Ateliers	04	01
Laboratoires	03	02

Source : EPAM/CFPP

Les effectifs

Les effectifs par section varient d'un établissement à un autre et d'une filière à une autre.

Tableau 22 : Effectifs au C.F.P.P

2009-2010					2011-2012			
Filles	Garçons	Total	Abandons	Filières	Filles	Garçons	Total	Abandons
18	01	19	08	Coupe et couture	12	00	12	06
04	22	26	00	Electricité industrielle	04	10	14	00
00	13	13	03	Menuiserie Ebénisterie	00	18	18	07
04	20	24	01	Mécanique automobile	02	13	15	06
52	04	56	12	Secrétariat bureau-tique	33	00	33	03
78	60	138	24	TOTAL	51	41	92	22

Source : CFPP

Le nombre d'apprenants est passé de 138 en 2009-2010 à 92 en 2011-2012.

INFORMATIONS SOCIALES

Tableau 23 : Effectifs à l'E.P.A.M

2010		2011		2012		Filières
Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
29	00	12	00	33	03	Secrétariat bureautique
16	15	10	09	11	05	Secrétariat comptabilité
01	04	08	01	09	10	Hôtellerie restauration bars
03	33	04	39	02	23	Auto école
08	09	01	01	01	32	Cuisine classique
12	00	16	00	10	00	Coiffure
69	61	51	50	66	73	Total

Source : EPAM

A l'observation des tableaux 22 et 23 ci-dessus, il ressort que les effectifs des deux structures dépassent 100 apprenant chaque année. Les filles sont les plus nombreuses dans les filières coiffure et le secrétariat bureautique, tandis que les hommes sont plus nombreux dans la filière conduite automobile.

Les réussites aux examens

Ils se présentent de la manière suivante :

Tableau 24 : Résultats

Secteurs	CFPP		EPAM	
	2010	2012	2010	2012
Secteur tertiaire	100%	66,7%	69%	73,3%
Secteur secondaire	100%	78%	82,6%	100%

Source : CFPP/EPAM

II.3. - L'EMPLOI

Le secteur privé aussi bien structuré, artisanal, formel et informel et le secteur public comprenant les collectivités locales et les administrations publiques sont les principaux employeurs de la province.

II.3.1. - L'emploi dans le secteur privé

Le secteur privé emploie une main d'œuvre assez importante mais le manque de statistiques fiables ne permet pas de la cerner. Les secteurs bois et industrie du bois, l'hôtellerie et le commerce seraient les plus grands pourvoyeurs d'emplois dans la province. Les secteurs BTP et pêche offrent des emplois temporaires lorsque des grands chantiers sont lancés par l'Etat et lors des saisons pluvieuses.

Par ailleurs, les opérateurs économiques éprouvent des difficultés à trouver une main d'œuvre locale qualifiée dans l'exploitation forestière et le BTP.

II.3.2. - L'emploi dans le secteur public

Ces emplois sont pourvus par les administrations publiques et décentralisées.

L'emploi dans les administrations publiques

Presque toutes les administrations publiques sont présentes dans la province. Elles sont représentées, en dehors de la Défense Nationale, de la Sécurité et la Magistrature soit par un Directeur Provincial ou un Chef de Service.

Hormis les Forces de Défense et de Sécurité, l'Éducation Nationale et la Santé concentrent la plus grande part des effectifs du secteur public de la province.

INFORMATIONS SOCIALES

De 2007 à 2011, les agents de Catégorie B constituent la population de l'administration publique la plus importante (72,91%). Les agents des Catégories A ne représentent en moyenne que 17,08% du total des effectifs sur la période sous revue.

Tableau 25 : Effectifs des agents par catégorie

	2007	2008	2009	2010	2011
Effectif total	534	545	552	545	538
Effectif catégorie A	77	86	99	99	103
Effectif catégorie B	403	405	400	390	381
Effectif catégorie C	52	52	51	53	51
Hors Catégorie	2	2	2	3	3

Source : DGB

La masse salariale suit la même tendance.

Tableau 26 : Evolution de la masse salariale par catégories (en millions de francs CFA)

	2007	2008	2009	2010	2011
H.C	15	16	17	19	20
Catégorie A	436	493	626	677	701
Catégorie B	1 491	1 464	1 805	1 811	1 757
Catégorie C	100	112	158	170	171

Source : DGB

Les statistiques qui figurent dans cette partie (Administration Publique) ne comprennent pas les employés de la main d'œuvre non permanente.

L'emploi dans les administrations décentralisées

Il s'agit ici des Assemblées Départementales et des Municipalités. Les emplois dans ces structures se composent du personnel administratif et des élus d'une part, et du personnel de santé et des enseignants d'autre part. Car certains établissements scolaires et sanitaires appartiennent aux départements ou aux municipalités.

Les Assemblées Départementales

Elles sont au nombre de quatre dans la province. La répartition en 2012, des effectifs et de la masse salariale se présente de la manière suivante :

La Lolo Bouenguidi

Tableau 27 : Effectifs et masse salariale par catégories

Catégories	effectifs	Salaire annuel en millions FCFA
Dirigeants	4	23,1
Services administratifs	3	3,2
Service technique	7	4,9
Service d'action sociale	3	2,5
Moniteurs contractuels	2	1,7
Total	19	35,4

Source : Conseil Départemental

Le Conseil Départemental de la Lolo Bouenguidi a une masse salariale annuelle de 35,4 millions de FCFA, pour 19 personnes.

Mulundu

Tableau 28 : Effectifs et masse salariale par catégories

Catégories	effectifs	Salaire annuel en millions FCFA
Dirigeants	4	ND
Services Administratif et Financier	11	15,8
Service technique	15	12,7
Personnel d'assistance sociale	2	3,6
Moniteurs	19	25,1
Infirmiers	24	28,1
TOTAL	75	85,3

Source : Conseil Départemental

INFORMATIONS SOCIALES

Par rapport aux autres départements de la province, c'est le Conseil Départemental de Mulundu qui emploie le plus de personnes. Ces 71 personnes se partagent annuellement plus de 85 millions de FCFA.

L'Offoué Onoye

Outre les dirigeants du Conseil départemental qui animent la structure, 15 personnes y travaillent et ces derniers se répartissent plus de 16 millions de FCFA. Le Conseil ne possède ni dispensaires ni écoles.

Tableau 29 : Effectifs et masse salariale par catégories

Catégories	effectifs	Salaire annuel en millions FCFA
Dirigeants	4	ND
Services administratifs	7	7,1
Services techniques	8	9,1
Total	19	16,2

Source : Conseil Départemental

La Lombo Bouenguidi

Son Conseil Départemental est composé de 21 personnes, mais 17 d'entre elles perçoivent 9,3 millions de FCFA.

Tableau 30 : Effectifs et masse salariale par catégories

Catégories	effectifs	Salaire annuel en millions FCFA
Dirigeants	4	ND
Service administratif et financier	4	2,5
Service technique	3	2,1
Service Social (Moniteurs)	3	1,5
Service Social (Infirmiers)	7	3,2
Total	21	9,3

Source : Conseil Départemental

Les Municipalités

La province compte quatre communes de plein exercice. Koulamoutou, Lastourville, Pana et Iboundji. Si l'activité est assez dynamique à cause de la concentration de la population à Koulamoutou et à Lastourville, il n'en est pas de même dans les deux autres communes.



Photo 6 : Vue de l'Hôtel de ville de Koulamoutou

La masse salariale annuelle et les effectifs de chaque commune, à l'exception du personnel dirigeant en 2012, étaient de 146 millions de FCFA et de 132 agents respectivement.

Tableau 31 : Effectifs et masse salariale par commune

Communes	Effectifs	Salaires annuels en millions de FCFA
Koulamoutou	57	62,5
Lastourville	44	62,3
Pana	17	10,2
Iboundji	14	11,5
Total	132	146,5

Source : Mairies de l'Ogooué Lolo

INFORMATIONS SOCIALES

II.4. – LES AFFAIRES SOCIALES ET LA FAMILLE

Les services de la famille et des affaires sociales se déclinent en deux grands axes : la conduite de la politique de protection et de la promotion de la famille et celle de la politique de la solidarité sociale. En Ogooué Lolo c'est la Direction provinciale qui assure ce relais.

II.4.1. - Les Affaires Sociales

Les services des affaires sociales dans la province de l'Ogooué-Lolo comprennent la Direction Provinciale à Koulamoutou et deux directions départementales dont l'une à Pana et l'autre à Lastoursville. Les actions de ce service sont destinées à la personne en difficultés sociales, au jeune, à la personne âgée et à la personne handicapée.

En 2012, 277 handicapés ont perçu l'allocation de secours pour un montant de 20,8 millions de FCFA. L'allocation versée est passé de 50 000 FCFA à 75 000 FCFA depuis 2011.

Tableau 32 : Paiement des allocations aux handicapés en millions de francs CFA

	Années		
	2010	2011	2012
Nombre	338	280	277
Montant	1,7	21	20,8

Source : Affaires Sociales

Entre 2010 et 2012, le nombre d'handicapés est en baisse, du fait des décès, des départs vers d'autres localités et de la fiabilité du fichier des recensements.

Le personnel des affaires sociales de la province est insuffisant au regard des besoins. Dans certaines spécialités telles que la psychologie, il n'y a pas d'agents. Entre 2010 et 2012, le personnel s'est réduit pour se situer à 62.

Tableau 33 : Statistiques provinciales globales du personnel des affaires sociales

	2010	2011	2012
Assistants sociales	03	03	03
Psychologues	00	00	00
Educateurs spécialisés	02	03	03
Enseignants préscolaires dans les trois jardins d'enfants	14	14	16
Autres	48	46	50
Total	67	66	72

Source : Affaires Sociales

II.4.2. - La Famille

Les actions de protection et de promotion du Ministère de la Famille et des Affaires Sociales sont destinées à la famille et à l'enfant, au conjoint survivant et à l'orphelin et à la promotion de la femme.

Les haltes garderies devraient principalement accueillir les enfants des filles-mères. Les tableaux ci-dessous présentent les effectifs des enfants inscrits, les effectifs des éducatrices et femmes en charge des haltes garderies.

Tableau 34 : Nombre d'enfants des haltes garderies

Départements	2010	2011	2012
Lolo - Bouenguidi	172	183	175
Ofoué - Onoye	0	88	83
Mulundu	55	55	114
Total	227	326	372

Source : DPASOL

INFORMATIONS SOCIALES

Tableau 35 : Effectifs d'éducatrices et femmes de charge des Haltes Garderies

Départements	Nombre d'éducatrices	Nombre de femmes de charges
Lolo-Bouenguidi	05	6
Ofoué-Onoye	04	3
Mulundu	03	4
TOTAL	12	13

Source : DPASOL

Le département de Lombo-Bouenguidi ne possède pas de haltes garderies.

II.5. - L'ENVIRONNEMENT

Il concerne le milieu dans lequel vivent les individus ou des communautés entières avec des caractéristiques particulières en matière d'hygiène, de salubrité, d'écologie ou de gestion de ressources naturelles.

II.5.1. - L'assainissement

C'est un indicateur de salubrité concourant au bien-être des populations. En milieu urbain, il concerne l'aménagement des sites par la viabilisation des parcelles de terrain, l'ouverture des voies, la réhabilitation des certaines zones enclavées ainsi que l'évacuation des eaux usées et des déchets solides.

En milieu rural, il a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants par le développement des forages ou la fourniture des installations électriques et la lutte contre le péril fécal.

Les modes de dépôt d'ordures sont nombreux : les fumiers, les poubelles, les concessions et l'exposition à l'air libre. A Koulamoutou et à Lastourville, les modes les plus usités sont les poubelles publiques,

l'air libre et le fumier. Ces deux derniers modes sont courants (respectivement de 70% et 30%) dans les autres capitales départementales. La collecte des ordures se pose avec acuité si bien que la grande partie jonche les rues, les canaux, les caniveaux et les concessions.

L'assainissement concerne également l'évacuation des eaux usées, des eaux de pluie, des autres déchets et l'édification d'ouvrages sanitaires. Au regard de la configuration des habitations pour l'évacuation des eaux, aucun réseau d'égout public n'est observable. Cependant, près de 60% de la population urbaine dispose d'un système domestique d'évacuation tel que les latrines w.c, les fosses sceptiques. Moins de 30% de la population de la province use d'un système d'assainissement, ce qui favorise la transmission d'affections multiples soit par contact direct, soit à travers des gîtes de reproduction servant de vecteur de maladies diverses.

II.5.2. - La gestion des ressources naturelles

Les ressources naturelles sont à titre d'exemple l'eau, la forêt et les mines.

En zone rurale où il n'y a pas d'hydraulique villageoise, les habitants puisent l'eau de source et des rivières pour leurs différents besoins. En zone urbaine, les pompes publiques ravitaillent certains quartiers mais la majeure partie de la consommation d'eau est fournie par la Société d'Energie et d'Eau du Gabon.

La forêt, principale richesse de la province de l'Ogooué-Lolo, est exploitée par les compagnies forestières qui demeurent à ce jour les principaux pourvoyeurs d'emplois.

L'exploitation des mines et gisements relève du Ministère de tutelle. Mais celui-ci ne dispose pas de statistiques relatives à l'activité d'extraction de l'or. Il existerait un gisement de manganèse dont les échantillons sont en analyse.



INFORMATIONS ECONOMIQUES

PARTIE 3

La province de l'Ogooué-Lolo qui dispose de nombreux atouts pourrait contribuer à l'atteinte de l'objectif d'émergence à l'horizon 2025 à travers, l'amélioration de ses infrastructures et l'accroissement des activités économiques dans la région.

III.1. - LES INFRASTRUCTURES ET LES SERVICES PUBLICS

III.1.1. - Les infrastructures de communication

L'Ogooué-Lolo dispose des routes qui relient les départements les uns aux autres, des aérodromes, des voies fluviale et ferroviaire et du téléphone. Les différents moyens de transport sont l'avion, le train, la pirogue et la voiture.

Le réseau routier

En termes de linéaire, les services des TP de la province de l'Ogooué-Lolo gèrent 910 Km de routes répartis comme suit :

- 345 kilomètres de routes nationales ;
- 116,5 kilomètres de routes provinciales ;
- 232 kilomètres de routes départementales ;
- 216 kilomètres de routes non classées.

Sur ce linéaire, on a 152 kilomètres de routes bitumées et 758 Kilomètres de routes en terre. Il n'y a que l'axe Koulamoutou-Lastourville jusqu'au pont de la Leyou qui est praticable en toute saison. Le reste du réseau est en latérite et en terre et présente des conditions de circulation difficiles voire impossibles en saison de pluies. C'est le cas des routes Koulamoutou-Iboundji-Mimongo puis Koulamoutou-Popa-Mbigou et enfin Koulamoutou-Pana-Dienga.

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Le réseau interurbain se présente de la manière suivante :

Tableau 36 : Itinéraires koulamoutou vers les départements

Itinéraires	linéaires
Koulamoutou-Lastourville	50 km
Koulamoutou-Pana	80 km
Koulamoutou-Iboundji	120 km
Koulamoutou-Popa	75 km

Source : DPTPOL

Le réseau aérien

La province dispose de deux aérodromes : celui de Lastourville construit en 1953 et celui de Koulamoutou réalisé en 1974. Actuellement, seul l'aéroport de Koulamoutou est fonctionnel et peut accueillir des gros porteurs. Il est desservi par une seule compagnie deux fois par semaine. Le prix du billet au départ de Libreville pour Koulamoutou est de 74 500 FCFA.

Le réseau ferroviaire

Le chemin de fer traverse la province sur plus de 150 km. Sur ce parcours, on enregistre la présence de 4 gares à savoir : Mouyabi, Milolé, Lastourville et Doumé. De celles-ci, la plus importante est la gare de Lastourville. Le train permet le transport des passagers, des biens d'équipement, des matériaux de construction entre la gare d'Owendo et celle des autres localités.

Le réseau fluvial

En dehors de l'Ogooué, les autres voies fluviales sont difficilement navigables en raison des rapides et des chutes. Les coûts des déplacements sont fonction de la nature de l'embarcation et de la distance à parcourir.

Les moyens de transport routier

L'automobile est le moyen de transport le plus usité dans la province aussi bien en milieu urbain que rural. La province n'est pas dotée de compagnie de transport. L'activité n'est pas structurée.

C'est uniquement dans les communes de Lastourville et de Koulamoutou que l'on trouve des taxis. Ces taxis sont soit des bus ou des berlines. Le prix du trajet est de 100 FCFA. Les opérateurs sont concurrencés depuis quelques temps par les transporteurs clandestins.

Pour le transport interdépartemental ou interprovincial, ce sont des autos cars appartenant aux particuliers ou aux Mairies et Collectivités Locales qui assurent le transport des personnes et des biens. Le tarif du trajet au départ de Koulamoutou est fonction de l'Etat de la route, de la saison et de la distance.

Tableau 37: Tarif du transport routier au départ de Koulamoutou en 2012

Destinations	Tarif (FCFA)	Distance en km
Pana	2 500	80
Lastourville	1 500	50
Iboundji	6 000	115
Popa	3 500	75

Source : Transporteurs de Koulamoutou

III.1.2. - Les services publics

Ils sont représentés en majeure partie dans les provinces et servent de relais local à l'administration centrale. Ce sont soit des services animés par un chef, soit des directions ou inspections provinciales. Ces services fonctionnent à l'intérieur des bâtiments administratifs souvent vétustes et non repeints, avec un effectif insuffisant dans un cadre de travail peu satisfaisant :

INFORMATIONS ECONOMIQUES

- pas de climatisation ;
- pas d'ordinateurs et autres outils de travail ;
- manque de moyens de locomotion ou de transport des agents de l'Etat ;
- insuffisance du budget alloué au fonctionnement et à l'investissement.

Cette remarque vaut particulièrement pour les collectivités décentralisées qui réclament plus de subventions de l'Etat pour s'investir dans leurs projets ou programmes en attendant que l'autonomie financière soit effective.

Certains services n'existent que de nom car les structures de travail font défaut, à tel point qu'on se demande comment peut-on travailler dans une case comme la Brigade de pêche de Lastourville, levier important du développement local.



Photo 7 : Vue de face de la Brigade de pêche de Lastourville

III.2. - LES SECTEURS PRODUCTIFS

On regroupe parmi ces différents secteurs, les domaines ci-après :

- la forêt ;
- l'agriculture et la pêche ;
- le tourisme et l'hôtellerie ;
- les mines ;
- les bâtiments et travaux publics.

III.2.1. - La forêt et les industries du bois

La forêt

La superficie totale des forêts dans la province de l'Ogooué Lolo s'élève actuellement à 2 millions d'hectares. En 2012, les permis attribués par l'Administration forestière ont intégré une CFAD ou une CPAET comme l'indiquent les tableaux ci-après.

Tableau 38 : Permis constitutifs des CPAET (en hectares)

Entreprises	Superficie 2011	Superficie 2012
SEEF	100 000	-
Bonus Harvest	128 000	128 000
EEG	114 105	114 105
SSMO	42 600	224 854
SNBG	88 450	88 450
CEB/PRECIOUS WOOD	52 600	-
GABON ADVANCE WOOD	-	214 795
Total	525 755	770 204

Source : DPEFOL

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Ainsi, la superficie des permis est passée de 525 755 hectares en 2011 à 770 204 hectares en 2012, soit une hausse de 46%. Cette évolution est imputable à la progression de l'exploitation de la SSMO qui a connu une variation exponentielle de plus de 400% en glissement annuel.

La majorité des sociétés forestières sont situées dans le département de Mulundu, excepté Leroy Gabon (Offoué Onoye) et Bonus Harvest (Lolo Bouenguidi). Les permis non exploités font l'objet de travaux préliminaires et sont détenus par la SNBG, Leroy Gabon, Cora Wood et Gabon Advance Wood.

Tableau 39 : Permis constitutifs des CFAD (en hectares)

Entreprises	Superficie 2011	Superficie 2012
LEROY	252 224	252 224
CEB/PRECIOUS WOOD	361 490	301 084
SBL	318 036	318 038
CORA WOOD	234 969	234 969
SFIK	134 290	134 190
SEEF	-	100 000
Total	1 301 009	1 340 505

Source : DPEFOL

L'analyse des CFAD indique également un effort consenti par les sociétés forestières. En effet, la superficie totale a enregistré une augmentation de 3% à 1 340 505 hectares en 2012.

S'agissant des demandes des Autorisations Spéciales de Coupe (ASC), 76 ASC représentant un volume estimé à 927,075 m³, toutes essences confondues, ont été attribuées en 2012, pour satisfaire les besoins des populations de la province contre 75 ASC un an plus tôt. En 2012, l'attribution des PGG a été suspendue par le Ministère.

Production des grumes

La production totale de grumes révèle une hausse de 10% à 282 270,455 m³ en 2012, liée à l'évolution de la production des opérateurs disposant d'une CFAD (14,4% à 205 845,377 m³ en 2012).

Tableau 40 : Production annuelle de grumes

	2011	2012
CFAD	179 947,748	205 845,377
OKOUME (en m ³)	139 399, 082	160 446, 487
BOIS DIVERS (en m ³)	40 548, 666	45 398, 89
CPAET	76 857,567	76 425,078
OKOUME (en m ³)	69 604, 885	69 993, 644
BOIS DIVERS (en m ³)	7 252, 682	6 431, 434
TOTAL	256 805, 315	282 270,455

Source : DPEFOL

les industries du bois

Les activités des industries de la première transformation portent sur le sciage. Les produits issus de cette activité sont constitués des planches, des chevrons et des lattes, écoulés sur le marché local et extérieur.

Tableau 41 : Unités de 1^{ère} transformation dans la province en 2012

Entreprises	Localisation	Segment d'activité sciage
SFIK	Lemengué/Pana	1
SBL	Lastourville	1
EEG	Kessipoughou/Lastourville	1
CEB/PRECIOUS WOOD	Bambidi/ Lastourville	2
SEEF	MILOLE/ Lastourville	1
Total	-	6

Source : DPEFOL

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Dans le tableau ci-dessous, on note un écart significatif entre le volume de bois entré en production et celui sorti des usines

Tableau 42 : Production d'usines (en m³)

Volume d'entrées (production d'usine)	139 689
Okoumé	58 797
Bois divers	24 322
Volume de sorties (production d'usine)	28 275
Okoumé	21 009
Bois divers	7 286

Source : DPEFOL

L'utilisation interne s'élève à 2 884 m³ (1 020 m³ d'Okoumé et 1 864 m³ de bois divers), destinés aux constructions sur les sites tels que **SEB, SBL, EGG**.

Tableau 43 : Volume commercialisé (en m³)

Essences	Ventes locales	Exportations
En okoumé	1 827, 881	16 768, 433
En bois divers	1 357, 705	5 012, 518
Total	3 185, 586	21 780, 951

Source : DPEFOL

Les unités de 3^{ème} transformation sont exclusivement localisées à Koulamoutou et à Lastourville. Leurs activités sont la menuiserie, la tapisserie et l'ébénisterie.

Tableau 44 : Unités de 3^{ème} transformation de bois dans la province en 2012

Localisation	Menuiserie/Ebénisterie	Tapisserie	Dépôts de bois
Koulamoutou	10	1	6
Lastourville	4	0	9
Total	14	1	15

Source : DPEFOL

III.2.2. - L'agriculture, l'élevage, la pêche et la chasse

L'agriculture

A l'instar des autres provinces du Gabon, l'agriculture, l'élevage et le développement rural de l'Ogooué-Lolo sont administrés par une Direction Provinciale. Elle est chargée de la gestion et de la coordination des représentations locales des structures du Ministère de l'Agriculture, mais également des différents organismes exerçant dans son domaine d'activité ou sous tutelle. Elle a pour mission de vulgariser les notions d'agriculture auprès des populations, de les recenser et de les encadrer afin de tenir les statistiques agricoles.

En 2012, on dénombre 45 coopératives agricoles, spécialisées dans les cultures vivrières et maraichères.

Les cultures vivrières

Les principales cultures vivrières sont le manioc, la banane et le taro, les agrumes et les fruits. Les superficies varient d'un ha à 5 ha en moyenne par planteur et les plantations sont composées de cultures associées à caractère semi moderne ou de la monoculture.

Les cultures maraichères

Jusqu'en 2011, les activités de maraichage à travers l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (l'IGAD) étaient uniquement localisées à Koulamoutou. Mais depuis 2012, l'IGAD est présent dans tous les départements excepté celui de l'offoué onoye.

Aussi, depuis 2012, l'IGAD pilote un projet de développement de cultures vivrières dénommé Projet de Développement et d'Investissement Agricole au Gabon (PRODIAG), financé par l'Agence Française de Développement (AFD). Le PRODIAG est prévu pour durer 5 ans et s'étendra sur 45 ha dans toute la province.

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Etat des lieux des productions maraichères de la province

KOULAMOUTOU : la production des légumes est faite par deux catégories de producteurs. Le périmètre maraicher de Pointe Claire qui pourrait être considéré comme le principal bassin de production de la localité. C'est un espace de 2 ha aménagé par l'IGAD depuis 2007. Actuellement il comprend 15 parcelles de 800 m² dont 12 aménagées et 3 en zones d'extension. En 2012, le site compte 14 exploitants dont la production est directement vendue aux commerçants locaux.

En dehors de ce périmètre, il existe une dizaine de producteurs indépendants qui approvisionnent le marché. La plupart des exploitations sont de petite taille (1 000 m²) avec une production très diversifiée. Les cultures exploitées sont le piment, l'aubergine, la laitue et le chou.

Tableau 45 : Récapitulatif du périmètre maraicher de Koulamoutou

Années	Surface cultivée (m ²)	Production (tonnes)	Chiffre d'affaires en millions de FCFA
2008	9 223	18,4	10,7
2009	10 810	23,3	19
2010	11 487	24,0	25,2
2011	8 850	21,4	16,4
2012	13 072	28,1	23,7

Source : IGAD Koulamoutou

Tableau 46 : Prix de vente pratiqués au périmètre de Pointe Claire en 2012

Culture	Unité	Prix unitaire (FCFA)
Amarante, Oseille	Kilogramme	800
Aubergine Africaine, Aubergine Violette, Pastèque	Kilogramme	700
Carotte, Ciboule, Haricot vert, Navets, Oignon, Radis	kilogramme	2000
Cou pommé, Concombre, Courgette, Tomate	Kilogramme	1000
Gombo	Kilogramme	1500
Poivron	kilogramme	3000
Piment,	kilogramme	2500
Basilic, Baselle, Persil	botte	200 à 500
Chou de Chine	Kilogramme	500 à 1000
Laitue	Unité	250 à 300

Source : IGAD Koulamoutou

LASTOURVILLE : la culture maraichère est principalement pratiquée par 5 producteurs indépendants. Ceux-ci évoluent dans deux zones de production, au lieu dit chantier 21 situé à une quinzaine de km de la ville en allant vers la gare ferroviaire et aux villages Madoukou et Mahouya sur l’axe de Koulamoutou. Les exploitations sont faites en mode pluviale c’est-à-dire sans irrigation, sur des parcelles de 0,5 ha en moyenne.

Les productions sont orientées vers des cultures cibles (Piment et Aubergine, très rarement Tomate) en raison de la forte demande et des prix très bas par rapport aux produits en provenance d’autres localités.

Compte tenu de l’étroitesse du marché et de la faiblesse du pouvoir d’achat des ménages, les ventes se font principalement à Koulamoutou, Moanda, Franceville et Libreville via le chemin de fer.

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Au regard du tableau ci-dessous, on note une préférence des producteurs de la province pour les cultures de Tomate, d'Oseille et d'Aubergine. Cette tendance serait encouragée par les habitudes alimentaires des populations de cette province.

Tableau 47 : Effectif total des producteurs par culture dans la province

Cultures	2010	2011	2012
Amarante	2	1	1
Aubergine africaine	7	6	6
Aubergine violette	2	3	2
Chou de chine	2	4	0
Chou pommé	4	5	4
Baselle	1	0	0
Concombre/Courgette	1	2	1
Gombo	4	1	1
Laitue	2	3	2
Morelle	1	1	0
Oseille	5	7	5
Piment	2	4	7
Poivron	1	2	2
Tomate	6	7	6
Total	40	46	37

Source : IGAD Koulamoutou

Les données fournies par l'IGAD illustrent que les nationaux sont plus nombreux (11) sur les 14 exploitants recensés.

Tableau 48 : Effectifs des producteurs par nationalité, sexe et par classe d'âge en 2012

Nationalités	Gabonais	Congolais	Camerounais	
Effectif	11	1	2	

Sexe	Hommes	Femmes
Effectif	11	3

Classe d'âge	25-30	30-40	40-50	Plus de 50 ans
Effectif	3	5	3	3

Source : IGAD Koulamoutou

Les cultures de rente

La pratique d'une agriculture de rente a toujours existé dans la province. L'existence d'anciennes exploitations de la Sonadeci dans le canton de la Lolo Wagna, précisément dans les villages Ndjole et Mouila Pouvy, témoigne de l'intérêt que cette activité a suscité. En vue de sa redynamisation, la politique de la Caisse de Stabilisation et de Péréquations (CAISTAB) porte sur :

- la réhabilitation des vieilles exploitations ;
- l'appui technique aux populations ;
- l'incitation de nouvelles générations à s'intéresser à cette activité ;
- la création de nouvelles plantations ;
- l'achat des productions et la revalorisation des prix aux planteurs.

En 2012, la CAISTAB a enregistré une activité en recul par rapport à l'année précédente, due à la mise à disposition tardive des subventions d'exploitation. La production totale de cacao a baissé de 24,6% à 23,6 tonnes, corrélativement à la chute de la production de Cacao G2 (-90,5% à 1,4 tonne).

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Tableau 49 : Production de cacao en tonnes

Produits	2011	2012
Cacao G1	16,5	22,2
Cacao G2	14,8	1,4
Total	31,3	23,6

Source : CAISTAB

Les données de la CAISTAB de l'année 2012 font état d'un repli des achats de café de 76,5% à 0,4 tonnes.

Tableau 50 : Achat de Café en tonnes

Produit	2011	2012
Café	1,7	0,4

Source : CAISTAB

Les données contenues dans le tableau ci-dessous présentent les superficies des plantations de café et de cacao en 2012

Tableau 51 : Superficies des plantations en hectares

Superficie totale de cacao	600
en production	400
en réhabilitation	200
Superficie totale de café	350
perdue ou abandonnée	300
en production	50

Source : CAISTAB

La nouvelle politique mise en place par la CAISTAB vise à associer les cultures vivrières aux cultures pérennes afin d'assurer aux planteurs un revenu durable.

Tableau 52: Effectif des planteurs

Nombre de planteurs	2012
Café	104
Cacao	271

Source : CAISTAB

L'élevage

Dans la province de l'Ogooué-Lolo, l'élevage est pratiqué de manière traditionnelle. L'essentiel de la production est destinée à l'autoconsommation. Dans tous les villages, on peut observer quelques poules et cabris dans les concessions et même le long des routes. Cette activité n'est pas significative du fait d'un manque de culture agro pastoral.

La pêche et l'aquaculture

La pêche

La province de l'Ogooué-Lolo est arrosée par les cours d'eau, ce qui favorise les activités de pêche et donc l'approvisionnement sur les différents marchés.

En 2012, on compte 167 pêcheurs pour une production avoisinant 5 tonnes.



Photo 8 : Poisson salé



Photo 9 : Tas de poissons frais



Photo 10 : Arrivée d'un pêcheur

L'Aquaculture

Au niveau de l'aquaculture, en dépit des difficultés rencontrées telles que l'approvisionnement en aliments pour poissons et les vols, le nombre d'exploitants dans la branche est en augmentation.

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Le site de la C.E.B Bambidi dans le département de Mulundu avec 52 étangs et 23 900 m² de superficie demeure la plus grande exploitation, suivie de celle d'un particulier à Mibaka par Koulamoutou avec 16 étangs et 22 000 m² de superficie.

Les tableaux suivants présentent les résultats de ce secteur dans la province. Il est à souligner que le prix du kilogramme de poisson d'eau douce est de 2 500 FCFA.

Tableau 53 : Evolution de l'assistance technique aquacole

Année	Nombre de Pisciculteurs connus	Nombre d'étangs	Superficie totale en ares	Production connue en kg
2008	24	129	570	400
2009	28	145	606	1673
2010	26	136	585	1400
2011	20	118	500	1000
2012	25	145	630,36	ND

Source : IPPA

C'est auprès des stations piscicoles que les exploitants peuvent se ravitailler en alevins et suivre les conseils et orientations des services de l'Inspection de la Pêche et de l'Aquaculture.

Tableau 54 : Station piscicole de KOULAMOUTOU

Année	Nombre d'étangs	Superficie totale	Production en tonnes
2012	09	10,5 ares	64
2013	08	2400 m ²	4 à 8

Source : IPPA

La chasse

La chasse de subsistance est pratiquée toute l'année et constitue après l'agriculture vivrière une source importante d'alimentation des populations. En dehors de l'autoconsommation, les produits de la chasse sont également commercialisés et les espèces les plus rencontrées sont les hérissons, gazelles, antilopes et porc-épic.

La législation interdit l'abattage des espèces intégralement protégées et limite à 4 gibiers pour les autres espèces.

Les techniques utilisées sont les pièges, le fusil et les flèches empoisonnées (notamment chez les pygmées).

Au titre de l'année 2012, les services des Eaux et Forêts ont enregistré 453 armes pour 400 détenteurs.

III.2.3. – La production et la distribution d'électricité et d'eau

Sur les quatre départements que compte la province de l'Ogooué-Lolo, seules les capitales départementales de la Lolo – Bouenguindi, de Mouloundou et de la Lombo - Bouenguindi sont desservies par la SEEG.

L'électricité

Les localités de Koulamoutou, Lastourville, Pana et Dienga ont été desservies en électricité respectivement en 1970, 1974 et 2001. En 2011, la longueur du réseau électrique pour la ville de Koulamoutou était de 77 Km ; la ville de Lastourville 46 Km ; la ville de Pana 6 km avec respectivement 46, 24 et 5 postes de transformations. Le nombre d'abonnés basse tension, moyenne tension et au tarif social pour les trois localités se présente de la manière suivante :

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Tableau 55 : Nombre d'abonnés SEEG en 2011

Localités	Basse Tension	Moyenne tension	Abonnement au tarif social
Koulamoutou	3180	9	1742
Lastourville	2512	2	1224
Pana	748	3	393
Total	6440	14	3359

Source : Rapport d'activité SEEG

La SEEG a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 1 580,42 millions de FCFA contre 1 469,87 millions de FCFA en 2010.

Les autres localités et certains villages sont alimentés par des groupes électrogènes et des panneaux solaires.

L'eau

Les villes de Koulamoutou et de Lastourville sont desservies en eau par la SEEG respectivement depuis 1974 et 1983. Le réseau d'adduction d'eau de Koulamoutou est de 50 km et celui de Lastourville est de 13 km en 2011. Le nombre d'abonnés au tarif social en 2011 à koulamoutou et Lastourville est respectivement de 606 et 152.

Les populations des autres départements utilisent de l'eau des pompes hydrauliques et des puits. La province compte 124 points d'eau installés dans 120 villages sur 400 villages et regroupements de villages inventoriés. Il faut souligner que 70 d'entre eux sont en panne. En matière d'investissement en 2012, on note la réhabilitation de 12 forages et la construction de 18. Le taux de couverture provincial en hydraulique rural est de 30%.



Photo 11 : Borne fontaine dans un village de l'Ogooué-Lolo

III.2.4. – L'hôtellerie, la restauration et le tourisme

L'hôtellerie

Le parc hôtelier de la province a une capacité d'accueil d'environ 65 hôtels (hôtels, cases de passage, résidences hôtelières,).



Photo 12 : Vue du Motel BIKI à Koulamoutou

INFORMATIONS ECONOMIQUES

L'activité hôtelière est réalisée par les établissements de moyenne capacité. Elle est classée selon les catégories :

- les hôtels ayant plus de 20 chambres. Il s'agit des structures de moyenne capacité évoluant dans la légalité ;
- les établissements de faible capacité (moins de 15 chambres) ;
- les unités de petites tailles.

L'activité hôtelière est ralentie par :

- l'irrégularité des vols aériens ;
- le mauvais état du réseau routier ;
- le coût élevé des moyens de transports ;
- l'absence de tour-opérateurs ;
- le défaut d'entretien des sites touristiques ;
- le manque d'entreprises à grande absorption de main-d'œuvre.



Photo 13 : Intérieur d'une chambre de la Résidence Hôtelière Paul Ndama

En dehors des périodes de campagne électorale et des manifestations à caractère politique, le secteur ne connaîtrait pas d'embellie durable et soutenue. Le fort potentiel touristique attend d'être revalorisé par l'aménagement de sites récents, par la création d'infrastructures routières, de pistes d'atterrissages fiables et des tour-opérateurs.

La restauration

L'activité de restauration est assurée par 2 types d'opérateurs :

- les restaurants des hôtels ;
- les restaurants indépendants.

La majorité des produits de consommation de ces restaurants sont des produits locaux. Seuls des produits comme la viande de boeuf, le poulet, les poissons de mer, le riz sont importés de Libreville. Les œufs, les produits d'eau douce, le gibier et les produits maraîchers, les féculents et les fruits sont abondants et disponibles selon les saisons dans les marchés communaux.



Photo 14 : Vue du restaurant de la Résidence Hôtelière Paul Ndama

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Le tourisme et les loisirs

La province de l'Ogooué-Lolo compte 3 des 13 parcs nationaux créés en 2002.

- **le parc des monts BIROUGOU**, localisé entre MBIGOU et PANA, pour une superficie de 69 021 hectares, constitué de paysages de montagne et un refuge forestier d'une grande richesse biologique ;
- **le parc de l'Ivindo** de 300 274 hectares a pour spécificités d'impressionnants éléphants et gorilles dans les conditions de visibilité exceptionnelle et de chutes d'eau grandioses ;
- **le parc de la LOPE** (491 291 hectares) avec la plus grande concentration de Mandrills en Afrique et des traces de la présence de l'homme datant de plus de 400 000 ans.

Dans sa politique forestière, le Gabon initie et encourage la mise en concession de tout ou partie de ses parcs nationaux. Les investisseurs privés pourront ainsi y promouvoir l'écotourisme.

La province offre aux touristes la possibilité de visiter des localités historiques et de contempler dans les différents parcs nationaux des espèces et une végétation exceptionnelle.

Les grottes de Lastourville : il s'agit des grottes de Paon et Mabelo qui se trouvent à environ 5 km de la ville et les grottes géantes de Kessi Pougou à 30 km. La caractéristique principale de ces sites est que les premières présentent un relief calcaire, les secondes une cavité de 170 m de profondeur et 60 m de large. Ces grottes ont servi à des cérémonies traditionnelles de forgerons, juges et guérisseurs.

La forêt des abeilles : c'est un vaste périmètre de forêt compris entre l'Ogooué et la Ngounié. Disposant d'une superficie de 2500 Km² et de 441 espèces végétales recensées en 1964.

Le parc des monts Birougou localisé entre Mbigou dans la province de la Ngounié et Pana, à 700 Km de Libreville. Doté d'une superficie de 70 000 hectares, son relief est accidenté et culmine à 900 m. C'est un important château d'eau du massif du Chaillu, qui concentre les sources de l'Onoye et de la Lolo, ainsi que de la Nyanga et de la Louétsi.

Le Mont Iboundji localisé dans le Massif du Chaillu dans le département de l'Offoué Onoye. Il culmine à 1575 m dépassant de loin les Monts de Bélinga (1024 m) et ceux du Monts de Cristal et massif du Chaillu (1020 m).

Le sanctuaire du singe – soleil : il se trouve dans la partie de la forêt des abeilles comprise entre la Lopé et Koulamoutou. Le Cercopithecus solatus, déclaré intégralement protégé, cause des dégâts énormes dans les plantations de manioc. L'écologiste Mike Harrison le baptisa « singe soleil » à cause de la tâche rougeâtre de sa queue.

Les chutes de Doumé, de Boundji et de Sessenguè : ces chutes se trouvent sur l'Ogooué à 30 km en aval de la ville de Lastourville. Les chutes Doumé sont une cataracte, celles de Boundji sont constituées de gros rochers, et celles de Sessenguè sont des rapides. Les chutes de Doumé et de Boundji portent le nom des villages voisins.

L'église catholique de Koulamoutou construite en 1949 en briques roses.



Photo 15 : Vue du Complexe hôtelier BICHI sur le fleuve Lolo

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Malgré l'abondance de ces atouts touristiques, l'absence de structures actives de promotion touristiques, la dégradation du réseau routier surtout en saison pluvieuse, le coût élevé de la vie, et les conditions d'entrée au Gabon rendent la branche moins dynamique dans le pays en général.

III.2.5. – Les postes et télécommunications

Le secteur de la télécommunication compte quatre (4) opérateurs de téléphonie mobile. Toutes les localités sont couvertes par tous les opérateurs.



Photo 16 : Agence Gabon Télécom

L'activité de téléphonie mobile est florissante. Dans l'ensemble, le secteur a connu une forte expansion générée par les bonnes ventes enregistrées au niveau des produits tels que les puces, les téléphones et les cartes de recharges. Le chiffre d'affaires du secteur est estimé à un (1) milliard de FCFA en 2012. Il est supérieur de 40% à celui réalisé en 2011.

Les abonnements au téléphone filaire n'ont pas progressé en 2012. En dehors des administrations, la province compte à peine 20 abonnés particuliers soit le même nombre qu'en 2011.

Internet et les TIC ont du mal à s'implanter dans la province. Rares sont les opérateurs économiques qui se sont lancés dans le domaine. Si bien que l'unique cybercafé de la ville de Koulamoutou n'est plus fonctionnel.

Les services des Postes sont toujours présents. Leur activité a baissé, compte tenu de la compétitivité des nouveaux modes de communications plus rapides. Les représentations de la Poste dans la province mettent à la disposition de la clientèle plusieurs types de produits. Il s'agit notamment :

- du transport de courrier ;
- de la caisse d'épargne ;
- du transfert d'argent par mandat ;
- des chèques postaux ;
- du service western union.

Au total, 15 agents sont en service dans la province soit sept à Koulamoutou, quatre à Lastourville, deux à Pana et deux à Iboundji.

III.2.6. – Le commerce

L'activité commerciale est prédominante dans la province de l'Ogooué-Lolo.

On enregistre de nombreux opérateurs nationaux et expatriés. Les plus importants opérateurs du secteur sont localisés dans la capitale provinciale.



Photo 17 : Vue d'une structure commerciale de Koulamoutou

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Tableau 56 : Répartition Géographique des magasins Ceca Gadis

Localités	Cecado	Intergros	Gaboprix
Koulamoutou	1	1	2
Lastourville	1	1	
Pana	0	0	1

Source : Chef de secteur

L'agriculture étant de subsistance, l'excédent de produits agricoles et vivriers est vendu par les femmes sur les différents marchés.

L'activité provinciale dans cette branche enregistre une légère augmentation (pouvoir d'achat des populations très négligeable face à l'offre). Mais les plus fortes hausses de chiffres d'affaires ont lieu lors des grandes manifestations politiques et administratives (élections, fêtes de l'indépendance, visites républicaines) tandis que les baisses s'expliquent par la fermeture de certains chantiers forestiers et par le mauvais état des voies de communications.

Tableau 57: indicateur d'activité du commerce général en Ogooué Lolo en millions de francs CFA

	2009	2010	2011
Chiffre d'affaires	3 611	3 728	3 849

Source : Chef de secteur

Le commerce des produits pétroliers

La ville de Koulamoutou dispose de deux stations services : l'une au complexe Koto (au centre ville) et l'autre « Mboma J.B » à Kona-dembe. Lastourville n'en dispose que d'une. Les autres départements ne disposent pas de stations services. Le ravitaillement de la province est assuré de manière régulière par chemin de fer à partir du dépôt de Moanda dans la province du Haut Ogooué. Les prix des produits pétroliers sont les mêmes que ceux du reste du pays.

Le commerce des produits pharmaceutiques

L'activité est exercée dans des dépôts pharmaceutiques tenus par des nationaux en dépit des difficultés d'approvisionnement en médicaments.

III.2.7. – Les mines

Elles concernent principalement les carrières de sable qui occupent une place de choix parmi les activités génératrices de revenus dans les villes. Celles-ci appartiennent à des autochtones. Ils possèdent pour certains un petit camion benne qui effectue le transport du sable en cas de besoins. Le prix du camion varie en fonction de la zone de livraison et de la qualité du produit fini.

L'autre ressource naturelle qui pourrait redynamiser le développement de la province est l'or, présent dans le département de Mouloundou. La gestion de cette ressource fait l'objet de discussions entre les autorités locales, les populations des villages et les exploitants aurifères.

Dans la localité de Paon, on signale la découverte d'une pierre riche en manganèse et pouvant servir également à la nutrition des tilapias. Les chinois ont découvert une autre pierre ancienne pour fabriquer du ciment et endurer le sol.

Il n'existe aucune représentation de l'administration des Mines, aucune taxe d'exploitation n'est reversée au Conseil Départemental et à la mairie.

III.2.8 – Les banques

La Banque Gabonaise de Développement (BGD) est la seule structure bancaire présente dans la province de l'Ogooué-Lolo. Elle s'est fixé comme objectif de crédit en 2012, 500 millions de FCFA. Elle a fina-

INFORMATIONS ECONOMIQUES

lement dépassé son objectif. Cette performance est à mettre à l'actif du vide en matière de services bancaires comblé par l'agence de la BGD.

III.2.9 – Les Bâtiment et Travaux Publics

Le secteur des Bâtiment et Travaux Publics (BTP) dans l'Ogooué- Lolo est dominé par quelques entreprises qui, sont soit des filiales de grands groupes internationaux (Acciona, Colas, SYNOHYDRO...) soit des structures locales (Entraco, Soco BTP, MIKA Services...).

Malgré l'amélioration de l'infrastructure routière, qui constitue un des piliers stratégiques du gouvernement, il n'existe pas d'entreprises locales dans ce secteur. Les travaux exécutés sont effectués par des unités en provenance de Libreville. La concurrence locale, entre PME gabonaises est forte dans le domaine de la construction privée.

Tableau 58 : Quelques opérateurs économiques effectuant des travaux dans le BTP en Ogooué Lolo

Entreprises	Localisation	Observations
MIKA Services	Koulamoutou, Popa, lastourville	En activité
KM construction BTP	Koulamoutou	En activité
Globale Construction	Koulamoutou(PK 30), lastourville	En activité
LBTPG	Lastourville, Léyou	En activité
PECODEM BTP	Koulamoutou	En activité

Source : DPTPOL

De manière générale, dans la province de l'Ogooué Lolo, le niveau de l'activité économique est faible et la situation sociale, relativement précaire.

Bien que la province regorge d'énormes potentialités dans le domaine forestier, hôtelier, touristique et agricole, celles-ci restent insuffisamment exploitées.

Synthèse de la problématique du développement de la province de l'Ogooué-Lolo

L'analyse des différents secteurs d'activités a permis d'identifier les différentes ressources de la province de l'Ogooué Lolo et d'apprécier leur importance. Les principaux secteurs pouvant générer des activités rentables sont : le secteur agricole, le secteur forestier, le tissu foncier urbain, le commerce et le tourisme.

Atouts et opportunités

- une population très tournée vers l'agriculture ;
- une situation des villes carrefour pour le trafic inter et intra provincial ;
- la présence d'un centre médical régional remplissant l'essentiel des normes étatiques requises ;
- un couvert forestier dense ;
- une assez bonne couverture de la province en structures scolaires ;
- existence de grands espaces non occupés pouvant favoriser l'extension des villes ;
- expertise avérée des populations dans la fabrication et l'utilisation de la brique de terre cuite ;
- existence d'un appui financier et technique de la part des partenaires étatiques ;
- existence d'un potentiel hôtelier ;
- existence des gares ferroviaires ;
- existence d'une frontière avec un pays voisin ;

- existence d'un aéroport ;
- potentialités hydrauliques considérables ;
- potentialités importantes de production de l'électricité hydroélectrique ;
- une diversité de cultures ;
- existence de nombreux sites touristiques et des parcs nationaux.

Contraintes et menaces

- des techniques agricoles encore archaïques ; un circuit de commercialisation encore inexistant et une population vieillissante ;
- un transport routier intra et interurbain inorganisé ;
- l'irrégularité des vols ;
- la non opérationnalité de certains services essentiels et insuffisance de personnels qualifiés et d'équipement ;
- insuffisance de logements de fonction, de mobilier, de matériel didactique et recours récurrent au personnel non qualifié (moniteurs auxiliaires) ;
- une occupation foncière à connotation ethnique ou clanique ;
- des techniques et moyens de production encore artisanaux ;
- une exploitation anarchique des carrières de sable ;
- une exploitation informelle des carrières d'or ;
- l'absence d'activités et projets économiques et industriels importants ;
- une consommation faible handicapante pour le développement des activités économiques et commerciales ;
- une couverture encore insuffisante et aléatoire (eau et électricité), insuffisance d'éclairage public et vétusté des stations de traitement d'eau ;
- absence des stations service dans deux départements ;
- absence de valorisation et d'aménagement des sites touristiques et insuffisance des structures d'accueil hors de Koulamoutou ;
- exploitation forestière anarchique et non maîtrisée par les autorités départementales ;
- persistance des maladies dévastatrices des cultures ;
- la non prise en compte, par l'Etat, de l'éducation et la formation aux techniques liées aux activités artisanales traditionnelles ;
- faible potentialités d'exploitation efficiente de l'énergie hydroélectrique

(problème de rentabilité ou de retour sur investissement) ;
- routes souvent dégradées et non adaptées, avec un transport de marchandises et de personnes non dynamiques.

ANNEXE 1 : RÉSULTATS DES ANNÉES 2009, 2010, 2011 ET 2012 AU CEPE

Année 2009

Circonscriptions Scolaires	Inscrits			Présents			Admis			%			Recalé	%	
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T			
Ogooué Lolo Nord															
Ogooué Lolo Sud															
Ensemble de la province.	298	305	603	277	270	547	188	194	382	69,8%	89	76	165	30,2%	

Année 2010

Circonscriptions Scolaires	Inscrits			Présents			Admis			Taux de réussite			Recalé			Taux d'échec
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
Ogooué Lolo Nord	304	248	552	292	238	530	115	97	212	40%	177	141	318			60%
Ogooué Lolo Sud	370	361	731	354	340	694	139	135	274	39,5%	215	205	420			60,5%
Ensemble de la province.	674	609	1283	646	578	1224	254	232	486	39,7%	392	346	738			60,3%

Année 2011

Circonscriptions Scolaires	Inscrits			Présents			Admis			Taux de réussite			Recalé			Taux d'échec
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
Ogooué Lolo Nord	301	305	606	291	289	580	129	95	224	38,6%	162	194	356			61,4%
Ogooué Lolo Sud	451	412	863	418	383	801	177	122	299	37,2%	242	261	503			62,8%
Ensemble de la province.	752	717	1469	709	672	1381	306	217	523	37,8%	404	455	859			62,2%

ANNEXES

Année 2012

Circonscriptions Scolaires	Inscrits			Présents			Admis			Taux de réussite			Recalé			Taux d'échec
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
Ogooué Lolo Nord	321	295	616	295	274	569	192	123	315	55,4%	103	151	254	44,6%		
Ogooué Lolo Sud	422	452	874	400	416	816	247	218	465	57%	153	168	351	43%		
Ensemble de la province.	743	747	1490	695	690	1385	439	341	780	56,3%	256	319	605	43,7%		

ANNEXE 2 : RÉSULTATS AU BEPC DES ANNÉES 2009, 2010, 2011 ET 2012 DES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES DE LA PROVINCE

Année 2009

Établissements	Présents			Admis			Taux de réussite
	G	F	T	G	F	T	
LEJSM	115	105	220	71	48	110	54,1%
LPJAB	131	105	236	44	30	74	31,4%
LCMI	61	43	104	48	30	78	75%
CES PM	31	20	51	30	13	43	84,3%
LCNDS	36	28	64	26	17	43	67,2%
LCSPC	38	30	68	23	11	34	50%
LACDM	23	12	35	15	8	23	65,7%
LPMM	13	32	45	10	9	19	42,2%
CES Privé J. PAHO	0	0	0	0	0	0	0
CES La RUCHE	15	12	27	3	3	6	22,2%
Total Province	463	387	850	270	169	439	51,7%

Année 2010

Établissements	Inscrits			Présents			Admis			Taux de réussite
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
LEJSM	120	102	222	120	101	221	28	18	46	20,8%
LPJAB	104	101	205	103	101	204	21	15	36	17,6%
LCMI	37	31	68	37	31	68	7	1	8	11,8%
CES PM	35	19	54	35	19	54	35	16	51	94,4%
LCNDS	41	51	92	40	50	90	20	16	36	40%
LCSPC	23	21	44	23	21	44	11	5	16	36,4%
LACDM	19	6	25	19	6	25	2	5	7	28%
LPMM	37	20	57	37	20	57	2	6	8	14%
LPJP	14	19	33	13	19	32	1	0	1	3,1%
CES La RUCHE	13	16	29	10	15	25	1	0	1	4%
Candidats libres	89	248	337	78	238	316	12	14	26	8,2%
Total Province	532	634	1166	515	621	1136	140	96	236	20,8%

Année 2011

Établissements	Inscrits			Présents			Admis			Taux de réussite
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
LEJSM	128	106	234	126	106	232	43	25	68	29,3%
LPJAB	75	62	137	75	61	136	30	21	51	37,5%
LCMI			82			82	10	15	25	30,5%
CES PM			54			54			26	48,2%
LCNDS	54	71	122	54	71	122	23	24	47	38,5%
LCSPC	25	5	30	25	5	30	18	1	19	63,3%
LACDM	20	15	35	20	15	35	12	7	19	54,5%
Total Province	299	259	258	297	258	555	126	78	204	36,8%

Année 2012

Etablissements	Inscrits			Présents			Admis			Taux de réussite
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
LEJSM	130	150	280	130	150	280	101	85	186	66,4%
LPJAB	75	69	144	74	67	141	67	56	123	87,2%
LCMI	48	42	90	48	42	90	41	35	76	84,4%
CES PM	57	30	87	57	30	87	56	30	86	98,9%
LCNDS	53	70	123	53	70	123	34	35	69	56,1%
LCSPC	35	17	52	35	17	52	32	15	47	90,4%
LACDM	19	23	42	19	23	42	16	15	31	73,8%
LPMM	14	22	36	14	22	36	8	10	18	50%
Total Reconnus	431	423	854	430	421	851	355	281	636	74,7%
LPJP	4	3	7	4	3	7	2	1	3	42,9%
CES La RUCHE	16	14	30	16	14	30	9	4	13	43,3%
Candidats libres	98	255	353	98	255	353	68	77	145	41,1%
Total Province	549	695	1244	548	693	1241	434	363	797	64,2%

ANNEXE 3 : LES RÉSULTATS AU BAC PAR ÉTABLISSEMENTS DE 2009 À 2012

Année 2009

Établissements	Inscrits			Présents			Admis			Taux de réussite
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
LEJSM	95	64	159	95	64	159	83	48	131	82,4%
LPJAB	79	71	150	70	79	149	54	45	99	66,4%
CNDS	30	20	50	30	20	50	26	16	42	84%
LPMM	54	36	90	54	36	90	39	22	61	67,8%
Total	258	191	449	249	199	448	202	131	333	74,3%

Année 2010

Établissements	Inscrits			Présents			Admis		Taux de réus-site
	G	F	T	G	F	T	G	T	
LEJSM	62	42	104	62	42	104	72	72	69,2%
LPJAB	55	39	94	55	38	93	40	40	43%
LCNDS	18	30	48	18	30	48	26	26	54,2%
LPMM	44	28	72	44	28	72	18	18	25%
Total	179	139	318	179	138	317	156	156	49,2%

Année 2011

Établissements	Inscrits			Présents			Admis			Taux de réus-site
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
LEJSM	62	42	104	62	42	104	48	24	72	69,2%
LPJAB	55	39	94	55	38	93	26	14	40	43%
LCNDS	18	30	48	18	30	48	9	17	26	54,2%
LPMM	42	28	70	42	28	70	18	5	23	32,9%
Total	177	139	316	177	138	315	101	60	161	51,1%

Année 2012

Etablissements	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite
LEJSM	143	107	107	74,8%
LPJAB	71	71	62	87,3%
LCNDS	53	52	48	92,3%
LCSPC	28	24	17	70,8%
LACDM	15	15	11	73,3%
LPMM	70	70	51	72,9%
LPJP	11	11	3	27,3%
Total	391	350	299	85,4%

ANNEXE 4 : EFFECTIFS DES FONCTIONNAIRES PAR CATEGORIE

	2007	2008	2009	2010	2011
Effectif total	534	545	552	545	538
Effectif catégorie A	77	86	99	99	103
Effectif catégorie B	403	405	400	390	381
Effectif catégorie C	52	52	51	53	51
Hors Catégorie	2	2	2	3	3

ANNEXE 5 : STATISTIQUES ELECTRICITÉ

Libellés	2008	2009	2010	2011
Puissance installée en MW				
- Koulamoutou	2,56	2,56	2,56	2,56
- Lastourville	1,08	1,08	1,08	1,05
Volume vendu basse tension en GWH				
- Koulamoutou	7,33	8,13	8,52	9,66
- Lastourville	4,47	4,68	4,90	5,94
- Pana	2,16	1,58	1,50	0,23
Volume vendu moyenne tension en GWH				
- Koulamoutou	1,60	1,47	1,42	1,89
- Lastourville	0,07	0,07	0,05	0,05
- Pana	0,17	0,15	0,04	0,04
Chiffres d'affaires hors taxes en M FCFA				
Basse tension				
- Koulamoutou	569,49	693,19	832,18	849,61
- Lastourville	323,37	332,16	387,88	485,93
- Pana	89,53	76,81	78,21	30,96
Moyenne tension				
- Koulamoutou	167,62	162,11	142,97	189,71
- Lastourville	10,44	11,48	10,80	11,15
- Pana	20,64	19,28	17,83	13,06
Nombre d'abonnements				
Basse Tension				
- Koulamoutou	2 709	2 848	3 038	3 180
- Lastourville	2 276	2 322	2 399	2 512
- Pana	729	742	748	748
Moyenne Tension				
- Koulamoutou	8	8	8	9
- Lastourville	2	2	2	2
- Pana	3	3	3	3
Nombre d'abonnements au tarif social				
- Koulamoutou	1250	1381	1577	1742
- Lastourville	1034	1067	1115	1224
- Pana	379	390	393	393

Source : Rapport d'activité SEEG

ANNEXE 6 : STATISTIQUES EAU

Libellés	2008	2009	2010	2011
Capacités installée (m ³ /j)				
- Koulamoutou	2400	2400	2400	2400
- Lastourville	1200	1200	1200	1200
Volumes vendus (milliers de m ³)				
- Koulamoutou	584,16	584,97	551,26	593,32
- Lastourville	305,56	294,36	263,97	329,39
Chiffres d'affaires hors taxe en M FCFA				
- Koulamoutou	175,14	186,66	187,43	201,55
- Lastourville	94,21	95,84	92,35	116,34
Nombre d'abonnements				
- Koulamoutou	1527	1609	1709	1834
- Lastourville	549	568	606	646
Nombre d'abonnements au tarif social				
- Koulamoutou	439	435	528	606
- Lastourville	129	136	135	152

Source : Rapport d'activité SEEG

CONNAITRE KOULAMOUTOU

LES ANCIENS MAIRES DE LA COMMUNE

- Jean Stanislas MIGOLET : 1974-1976
- Joseph ICKAMBA : 1976-1980
- Georges MADEBE : 1981-1996
- Jean Christophe NSIELET : 1997-2003
- Bernard MOUNDOUMOU : 2003-2008
- Alphonse NDJANDJA : 2008

LES MARCHES MUNICIPAUX DE LA VILLE DE KOULAMOUTOU

- Marché MOUTOU MAMBOU situé au quartier Grand Village
- Marché Paul MOUKAMBI, situé au quartier BAKELE
- Marché LITSEBE, situé au quartier LITSEBE (Carrefour MAMBENDA)

LES DEPOTS PHARMACEUTIQUES

- le Forestier
- BIKI
- Bakele
- S.O.S BIKI

VOTRE SEJOUR A KOULAMOUTOU



Motel Bichi 2 à Koulamoutou

Hôtel Biki : 42 chambres et suites - 1 bar - 1 piscine

Hôtel Bichi 1 : 8 chambres simples - 2 duplex

Hôtel Tamba na Ngondet : 11 chambres et suites - 2 appartements

Hôtel Bouenguidi : 42 chambres climatisées - 2 suites - 7 bungalows
– 1 bar - 1 restaurant - 1 piscine

L'île Bichi : Lieu à usage touristique au milieu de la Bouenguidi. On y accède à l'aide d'un pont artisanal en liane et fil de fer. Il n'existe qu'une chambre réservée pour les lunes de miel. Il comporte par ailleurs un bar et un coin de grillade.

Auberge le Crépuscule : 8 chambres dont six climatisées

Hôtel Résidence PAUL NDAMA : Etablissement moderne, spécialisé dans la restauration et l'hébergement, il est doté de 21 chambres et suites opérationnelles, climatisées, équipées en Télévision, eau chaude, téléphone et salon. La structure dispose également d'une salle des fêtes.

GOVERNORAT

- Cabinet du Gouverneur : 01 65 51 73
- Gouverneur : 01 65 52 91
- Secrétariat Général : 01 65 50 03

DEFENSE ET SECURITE PUBLIQUE

- Poste de police : 01 65 51 36
- Bureau du commissaire : 01 65 51 95
- Brigade de Gendarmerie : 01 65 50 17
- Brigade de Recherche : 01 65 51 62
- Prison Centrale, Régisseur : 01 65 50 93

SANTE PUBLIQUE

- Direction provinciale de la santé : 01 65 50 35
- Hôpital provincial : 01 65 50 15

HOTEL BOUENGUIDI : 01 65 52 65

TRESORERIE PROVINCIALE : 01 65 50 00

MAIRIE DE KOULAMOUTOU : 01 65 50 25

SEEG : 65 50 38

EAUX ET FORËT : 01 65 51 66

DIRECTION D'ACADEMIE PROVINCIALE : 01 65 50 77

CAISSE CAFE/CACAO : 01 65 50 84

AGENCE GABON TELECOM : 01 65 57 10

PMUG : 01 65 55 97/98

AIRTEL GABON : 07 61 61 86

LYCEE D'ETAT DE KOULAMOUTOU : 01 65 50 51

LYCEE PRIVE MOUTOU MAMBOU : 01 65 52 30

Ont contribué à l'élaboration de la Situation Socio-économique de l'Ogooué-Lolo, édition 2012 :

Directeur Général : Monsieur Jean Baptiste NGOLO ALLINI

Directeur Général Adjoint : Madame KASSAT Aurélie

Cellule Promotion de l'Economie Provinciale

Mesdames :

- Amélie ANGUE MINKO, Chef de Cellule et Responsable de la Nyanga
- Mélanie KOUMBA, épouse EBIKAM, Responsable du Moyen Ogooué

Messieurs :

- Jean-Louis MIHINDOU, Responsable du Haut-Ogooué
- Pierre-Dieudonné THATY, Responsable de la Ngounié
- Marcel IBINGA, Responsable de l'Ogooué-Ivindo
- Jean-De-Dieu MOUSSODOU, Responsable de l'Ogooué-Lolo
- Jean-Jacques MAGNANGA MAGNANGA, Responsable du Woleu Ntem

Direction des Synthèses Economiques et de la recherche

Messieurs :

- Patrick Renaud LOEMBA
- Kévin BOUNGOUNGOU
- Innocent ILAWOU

Direction des Etudes Macro-Economiques

Messieurs

- Didier NKOGHE OBAME
- Raphael MBA N'NANG

Direction des Institutions Financières

Monsieur NDO Christian

